Culture and Communications

Culture and Communications

Ministry of Culture and Communications

Annual Report
1988-1989

Culture and Communications

Culture and Communications

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

6th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

To the Honourable Lincoln M. Alexander,
Lieutenant-Governor of the Province of Ontario.

May it please your honour,

I respectfully submit the Annual Report of the Ontario Ministry of Culture and Communications for the fiscal year ending March 31, 1989.

Respectfully submitted,

Christine E. Hart
Minister

90-06351//

TABLE OF CONTENTS

Minister's Message 3

Deputy Minister's Message 6

Introduction 8

Culture Division 9

Capital Improvements 9

Non-Profit Activities 9

Archives of Ontario 19

Cultural Agencies and Institutions 20

Communications Division 25

Ontario Telephone Service Commission 30

Finance and Administration Division 31

Appendices 33

MINISTER'S MESSAGE

Christine E. Hart, Minister

I was honored to be appointed Minister of Culture and Communications by Premier David Peterson in the summer of 1989. Our government is working first and foremost to build a better future for the children of our province. I can think of no activities or industries with more potential to shape tomorrow than culture and communications.

Culture is the means by which we create, express and preserve our identity as Canadians. It helps us understand who we are and what we stand for. At the same time, our modern communications system enables us to share values, knowledge and information. It is an electronic network that links our nation together and connects us with the rest of the world.

Both culture and communications are catalysts for change.

Culture is an essential ingredient in an entrepreneurial climate. For it is from the work of artists and our sense of the past that we draw the inspiration and self-confidence to innovate and break new ground in all spheres, whether business, science, academia or social services.

Ontario's communications sector is spearheading research, development and technological progress in our information-based economy. Our communications entrepreneurs are constantly introducing new products and services that not only benefit consumers but also give our businesses a competitive advantage in world markets.

In addition, culture and communications are direct creators of wealth and jobs. Already employing 300,000 Ontarians, these sectors are economic strengths on which our province must build to ensure our future growth.

One of the ministry's foremost priorities is to encourage creative excellence, both as an end in itself and as an economic stimulus.

Our government is proud to commit land and funding to Ontario's planned Ballet Opera House that will give two of our national arts companies a home that befits their unparalleled standards of achievement. The project will also revitalize a Toronto neighbourhood, provide affordable housing, attract tourists and create 500 jobs when the facility begins operation.

The Ontario Arts Council, a ministry agency, celebrated a joyful 25th anniversary in 1988. Its granting programs have acted as a catalyst for the dramatic growth of the arts since the '60s. As the council points out, this creative abundance especially benefits our younger generation, who are growing up in a rich and vital cultural environment they can truly call their own.

The $50 million Canada-Ontario Cultural Development Program is now fully deployed and yielding results. New galleries at the Royal Ontario Museum, the Elgin and Winter Garden Theatres, the Rideau Canal Museum in Smiths Falls, the Sharon Temple master plan and the International Telecommunications Discovery Centre under construction in Brantford are but a few of 25 projects that will generate an economic impact of more than $200 million, plus untold cultural and social benefits.

In the information society, film and television are our most powerful mass communications media, both culturally and economically. The prospects of Ontario's thriving film industry, however, were threatened by the federal cutback in the tax incentive for private sector film investment.

In response, the provincial government approved a two-year $30 million investment rebate program to be introduced by the Ontario Film Development Corporation, a ministry agency, in 1989-90. This will provide the stimulus to keep the industry producing at the current high level and ensure that our filmmakers continue to have opportunities to express their original cinematic vision.

The ministry helps Ontarians reap the full benefits of communications technology and also supports the growth of Ontario companies as they compete in the global marketplace.

We administer the Television Extension in Northern Ontario (TENO) program that subsidizes the cost of constructing cable systems in small communities in northern Ontario. Thus far, TENO has brought TVOntario's broadcasts, as well as commercial television programming, to nearly 10,000 homes.

In areas where cable is not feasible, the program supplies funds to install low power rebroadcast transmitters to extend the reach of TVO's signals, including the Ontario Legislative Assembly service. If the community desires, the CBC signal is also transmitted.

The Ontario Telephone Service Commission (OTSC), a ministry agency, regulates Ontario's 30 independent telephone systems that provide essential telecommunications services in many rural and northern communities. In 1988-89 the OTSC and its Quebec counterpart completed a joint review of the sharing of long-distance revenues between Bell Canada and independent systems.

The ministry continued to represent Ontario in matters before the federal Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC). Our goal in this advocacy role is to ensure that the interests of Ontario residents and businesses are fully voiced. We also continued to speak for Ontario in federal-provincial negotiations toward a national telecommunications policy.

Our technical staff this year helped refine an aircraft antenna for satellite communications. This device will enhance Ontario's air ambulance service and also has definite export potential.

Ontario's heritage – which includes our natural legacy of unspoiled water, land and air as well as the physical records of human achievements and the inherited customs, traditions and values of diverse peoples – is a resource for living. It is the basis for creativity in all walks of life and the essential raw material for the artist, who projects from what is and has been, to what could be.

We in the ministry are heartened by the public and professional response to the Ontario Heritage Policy Review, a participatory planning process under way since 1987. The outcome will be an overall policy framework for government ministries, volunteer organizations, municipalities and private business to co-operate to preserve and develop our heritage resources as a guidepost to the future.

The ministry is working to make education a more effective springboard to opportunity, in line with a major government priority. Our cultural agencies, programs and clients are part of the lifelong continuum of learning which enables people to adapt to rapidly changing conditions.

Through a senior level committee with the Ministry of Education and the Class Connections category under our Project Grants program, we encourage interaction between the arts and the school system. Education is, of course, the core

mandate of the provincial broadcasters, TVOntario and CJRT-FM, and a key role of cultural agencies and institutions like the Ontario Science Centre, the Art Gallery of Ontario and the McMichael Canadian Art Collection.

Ontario's public library system provides essential knowledge resources in support of lifelong learning. This year the first community-driven strategic planning process for Ontario libraries went forward with the ministry's support. We are confident the resulting plan will help libraries stay in tune with the changing needs of their communities in the '90s.

Another storehouse of knowledge and information and valuable learning resource is the Archives of Ontario, the repository of official Ontario government records as well as private documentary evidence of Ontario's past. In 1988-89, we completed the first full year of an exciting revitalization program designed to transform the 85-year-old facility into an accessible, people-oriented heritage institution.

In the months ahead, we, in the ministry, look forward to working with the legions of artists, volunteers, administrators and business people engaged in the vital task of defining and communicating what it means to be Canadian. Together, we can foster creative and commercial excellence, guarantee unprecedented access to our wealth of cultural and communications opportunities, and build a brighter future.

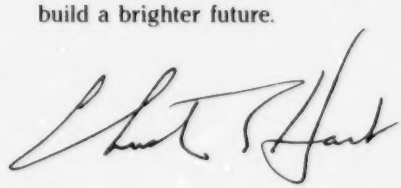

Christine E. Hart
Minister

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

David P. Silcox,

Deputy Minister

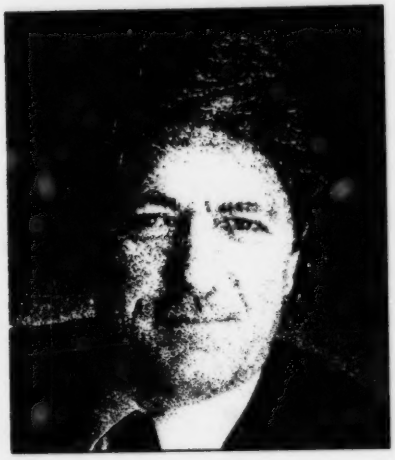

In 1988-89 the Ministry of Culture and Communications formulated a series of strategic directions to guide our plans and decisions over the next three to five years. We have made solid progress in turning this blueprint into action.

As one of our top priorities, the ministry works to raise Ontario's international profile as a centre of cultural and communications excellence. This year we concluded a series of visual arts exhibits in Japan and opened cultural relations with the West German state of Baden-Württemberg. To salute literary achievement, we ran the second annual Trillium Book Award/Prix Trillium competition.

In a second pivotal role, the ministry acts as a vigorous advocate for Ontario's cultural and communications sectors within the provincial government, in dealings with the federal government and in the public arena. As the fiscal year ended, our Arts Branch reorganized to shift its focus from program delivery to policy development in support of a stronger advocacy role on behalf of Ontario's arts community.

The ministry represents Ontario's interests in broadcasting and telecommunications before the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. This year we made submissions to the CRTC on issues ranging from Bell Canada's capital construction plans to the renewal of licences for pay and specialty television services.

A key objective of the ministry is to unleash the entrepreneurial and growth potential of culture and communications, which are already dynamic forces in our service and information economy. We funded a study on commercial theatre that has given us the most detailed picture ever of the dimensions and needs of this vibrant sector. We also participated in a number of committees on technical standards that will influence the future evolution of the telecommunications industry.

The ministry is committed to ensuring equitable access to Ontario's abundant cultural and communications resources. We believe all Ontarians, regardless of their geographic location or social circumstances, are entitled to share in the advantages of the information society.

To expand access to heritage activities, the ministry introduced the History of Ontario's Peoples Grant Program, which explores the province's multicultural past. Also this year, we launched a study of the French language cultural industries to guide us in ensuring that Franco-Ontarians enjoy a wide choice of indigenous cultural products in French. In addition we gathered information on the role of community radio stations in filling gaps in the conventional radio network.

Culture in Ontario is energized by community initiative and the dedication of volunteers. The ministry is working to strengthen this community base by helping Ontario's array of arts, heritage, archival and library organizations become more self-sufficient.

A fine example is our assistance to a pilot campaign to encourage small business sponsorship of the arts. This will bring to smaller firms and arts groups the mutual advantages long enjoyed by large corporations and the major institutions they sponsor.

The ministry promotes excellence in education through a variety of channels. This year, for example, we arranged for public libraries to receive school curriculum documents.

We also developed a new proposal for funding the national arts training institutions, which won strong support from other provinces and has been forwarded to the federal government.

A further key direction is to foster the development and application of technology in culture and communications. We provided funds to the Association of Community Information Centres (CIC) in Ontario to continue its automation project, Online Ontario, that will link databases in CICs across the province.

As well, we developed a videotex employee information system, which serves as an electronic bulletin board for staff of the Ministry of Transportation. We also monitored and contributed to various forums on the next wave of communications technology – the transmission and reception of voice, data and video signals over one line.

Given its specialized expertise as the custodian of provincial records, the Archives of Ontario is playing a major role in improving information management government-wide. This year the archives worked with the Management Board Secretariat to assess needs and future directions in this area to promote open, accountable and efficient government.

Internally, we are continually reinforcing our capabilities to deal with a rapidly changing environment. One of our greatest assets is the co-operative relationship we have built up with the cultural community and the communications industry. In 1989-90 we benefited from broad consultation on critical issues ranging from the design of the Ontario Film Investment Program, to federal broadcasting policies, to the future of our Arts Branch.

May I take this opportunity to express appreciation to our many clients for their advice, support and encouragement during the year. We in the ministry remain committed to a continuing partnership to respond to the challenges and opportunities of the '90s.

David P. Silcox
Deputy Minister

INTRODUCTION

Ministry Ushers in Information Society

The Ministry of Culture and Communications was created by the provincial government to smooth Ontario's transition to the information age. Culture and communications are crucial to achieving the government's vision of an energetic and competitive Ontario society for the 21st century.

Culture embraces the creation and preservation of our Canadian identity and includes the arts, heritage, libraries, archives and the cultural industries and agencies. The complementary field of communications refers to the over-the-air and wire systems we use to carry messages and disseminate information, and also includes the manufacturing of the equipment these networks require.

Both culture and communications contribute immeasurably to the quality of life in late 20th century Ontario. Statistics such as the fact that 99 per cent of Ontario households have telephones and 98 per cent have televisions, or that the province's fine arts audience totals 2.8 million people, suggest the scope of the human impact of these sectors.

These activities also fuel a powerful economic enterprise. Together, culture, broadcasting and telecommunications services and manufacturing generate annual revenues approaching $11 billion and create more Ontario jobs than does the automotive industry. In 1987 alone, the province exported some $850 million in telecommunications equipment.

Ontario's community museums continue to be a source of heritage enthusiasm.

Strategic Directions

The ministry this year moved in a number of definite directions to stimulate and strengthen the culture and communications sectors, while responding to government priorities. The ministry's agenda encompassed the following strategic objectives:

- to increase local, national and international awareness of Ontario as a leader in telecommunications and broadcasting and a focal point for cultural achievement and diversity;
- to represent Ontario's position on federal policies and initiatives in culture and communications;
- to capitalize on the entrepreneurial potential of these sectors to spur economic growth;
- to expand opportunities to participate in culture and benefit from communications, especially for disadvantaged groups and regions;
- to support local initiative and strengthen the leadership and self-sufficiency of cultural organizations;
- to promote excellence in education by building bridges between culture and communications, on the one hand, and the formal and informal learning systems, on the other;
- to encourage the cultural and communications sectors not only to keep pace with the application of technology but to push back the frontiers;
- to strengthen the role of the Archives of Ontario in information management to foster open, accountable and efficient government; and
- to reinforce the ministry's capabilities to respond to a changing environment through effective planning and management systems and a workforce dedicated to individual and collective excellence.

The following pages outline the ministry's progress in furthering its strategic directions in 1988-89.

CULTURE DIVISION

Nurturing Community Roots

The ministry reaches out to virtually every community in Ontario to encourage the creation, preservation and enjoyment of Canadian culture. Its activities touch the lives of all Ontario residents.

The enormously diverse client list served by the ministry encompasses such major institutions as the Toronto Symphony and the Royal Ontario Museum; provincial cultural service organizations; nearly 1,000 cultural enterprises such as publishers and film producers; and some 2,500 community-based organizations ranging from public libraries and community information centres to historical societies and arts councils.

Competition becomes fierce at Ontario Science Centre's rowing simulator.

Community Base Sustained

Ontario has evolved a strong network of community organizations and facilities that form the backbone of Ontario culture. The ministry continued to strengthen these indispensable resources by awarding capital and project funds to support local initiatives.

CAPITAL IMPROVEMENTS

The Cultural Facilities Improvement Program (CFIP) helps non-profit groups develop the physical plant required to operate effectively.

Revisions to the program criteria this year include a provision that one per cent of the cost of new arts facilities funded by the ministry must be allocated to the purchase of works of Canadian art. This policy is intended to generate income for artists while increasing public exposure to the visual arts.

Examples of the 134 CFIP grants in 1988-89 include funds to restore and renovate the historic Aberdeen Pavilion in Ottawa; construct a multi-use cultural facility in London with space for potters, weavers and other arts and crafts groups; and restore the dome of St. Anne's Anglican Church in Toronto, which rests above religious murals and wall paintings by the Group of Seven.

Other grants will be used to create a dance studio and reception room and install stage lighting and curtains at the cultural hall in Sturgeon Falls; build new public libraries in Bradford and Lively; renovate the new location for the Desrosiers Dance Company in Toronto; and refurbish an Information Downsview booth in a North York shopping mall.

NON-PROFIT ACTIVITIES

This year the ministry awarded nearly 1,200 Community Project Grants to help a variety of cultural organizations improve management efficiency, build public awareness and serve their clients.

Projects receiving support ranged from the International Choral Festival in Toronto in summer 1989, to the hiring of interns by Information Niagara and the acquisition of Canadian art by the Woodstock Public Art Gallery.

Also aided were the purchase of special shelving for the new Red Rock Public Library and a microfilm reader/printer by the Bruce County Museum, organizational planning by the Mouvement d'implication francophone d'Orléans, and an

archaeological master planning workshop by Kingston's Cataraqui Archaeological Foundation.

Working closely with the arts community, the ministry this year designed a new Arts Management Training Grant category for 1989-90. This initiative will offer some 30 in-depth, on-the-job training opportunities in community organizations for individuals planning careers in arts administration. It will create a larger supply of strong managers equipped to help these groups improve efficiency and effectiveness.

Class Connections

The ministry works to forge links between the cultural community and the educational system and maintains a senior-level policy liaison committee with the Ministry of Education for this purpose.

The Project Grants program, through the Class Connections category, supports marketing ventures by arts organizations to increase the number of their school performances and also backs festivals and showcases to bring schools and the arts together. A fine example is this year's co-operative venture between the Georgian Bay Symphony and the Grey and Bruce County School Boards, which enabled students to perform with the orchestra and study musical career opportunities under a professional mentor.

Salute to Volunteers

The volunteer contribution underpins Ontario's cultural life. The ministry spotlights this indispensable role through an annual Volunteer Awards Program co-sponsored with the Ministry of Citizenship.

In April 1988, 15 Outstanding Achievement Awards recognizing exceptional contributions to citizenship or culture were conferred at a special ceremony in the Lieutenant Governor's suite. This was followed over the next two months by the presentation of Volunteer Service Awards at 20 regional ceremonies around the province. Some 2,800 individuals were honored for five, 10 or 15 years of service to non-profit groups in these fields.

Encouraging Creative Excellence

By investing in cultural resources, the ministry is helping Ontario's artists and cultural institutions reach their creative potential. A further goal is to enhance the province's international reputation by building an image and achieving the reality of cultural excellence.

Ballet Opera House

A permanent home for Canada's national ballet and opera companies moved much closer to reality this year when the province committed a downtown Toronto site and $65 million in capital funding to the project.

The state-of-the-art facility will provide the National Ballet of Canada and the Canadian Opera Company with the dedicated performance space they need to continue to flourish creatively and financially. The new cultural landmark will also revitalize the Bay-Wellesley area and enhance Toronto's reputation

as a major international city.

Ontario's financial support is conditional upon the commitment of funds by other partners – the federal and Metropolitan Toronto governments and the private sector.

Ontario Premier David Peterson congratulates Trillium Awards winner Timothy Findley for his book *Stones*.

Federal-provincial Funds Fully Pledged

Through the Canada-Ontario Cultural Development Agreement signed in 1986, both the federal and provincial governments underlined the contribution of cultural activities, enterprises and industries to economic and social development. This $50 million program, cost shared equally by the two governments, is designed to ensure the continued excellence and growth of Ontario's cultural sector and is expected to produce an economic impact of more than $200 million.

This year all remaining funds under the four-year agreement were committed. Contributions approved under the infrastructure development component included $11 million to plan and construct the International Telecommunications Discovery Centre in Brantford. This facility will establish Alexander Graham Bell's home town as a major cultural and tourist attraction and spotlight Canadian achievement in telecommunications.

The program also provided capital funds in 1988-89 to renovate the Huron County Pioneer Museum in Goderich, construct the Canadian Clay & Glass Gallery in Waterloo, restore buildings at the Rideau Canal Museum in Smiths Falls and renovate the Sault Ste. Marie Museum.

Other capital grants were awarded to upgrade the White Pines Auditorium in Sault Ste. Marie as a performing arts centre, develop facilities at the Canadian Centre for Advanced Film Studies in North York, and renovate a heritage courthouse in Ottawa as a home for 15 community arts groups.

Among the four marketing grants this year was an award to the National Ballet of Canada for computer hardware and software to support an aggressive marketing campaign. Five projects to encourage entrepreneurial excellence received funding – including the OWL Centre for Film and Television in Toronto, which provides training and advice in all phases of producing family and children's television programs.

Studies aided this year included development of a master plan for the historic Sharon Temple Museum in the Town of East Gwillimbury that will guide the conservation, upgrading and use of facilities to the end of the century.

Literary Excellence in Spotlight

The Government of Ontario's prestigious Trillium Book Award/Prix Trillium showcases the literary achievements of the province's authors and their publishers.

The second year of the competition administered by the Libraries and Community Information Branch attracted 153 titles from a variety of genres in English or French. Eleven finalists were selected in February and intensively promoted across the province in libraries, bookstores and the media.

The 1989 winner, selected by a five-member bilingual jury and announced at a gala reception at Toronto's St. Lawrence Hall, was Timothy Findley for his book of short stories, *Stones*. The prize to the author was $10,000.

The program is the only literary

competition in Canada to acknowledge the editorial role of the publisher. Penguin Books Canada, the publisher of *Stones*, received an additional $2,000 award to support special marketing efforts for the book.

Innovative use of non-art public facility attracted attention to water-works exhibition, organized by Visual Arts Ontario.

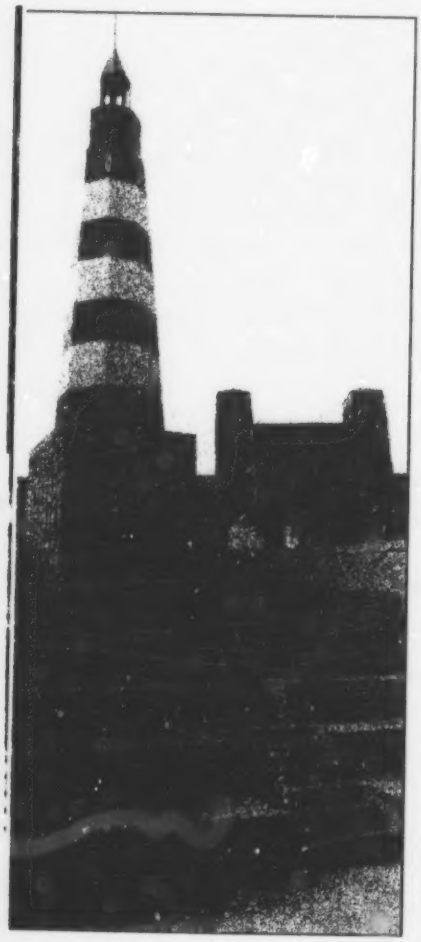

Championing the Arts

The ministry's Arts Branch this year began transforming itself into a more aggressive advocate for the arts within and outside government. The decision was the outcome of the first review of the branch's mandate since its creation in 1978 to promote the accessibility, quality and variety of arts resources throughout the province.

The review was conducted by a consulting firm, which also drafted a strategic plan for the next three to five years. The study team received input from nearly 50 individuals in both government and the arts community through interviews, focus groups and workshops.

The report concluded that the branch should become much more assertive in selling the case for the arts to other ministries, other levels of government and the private sector. Only by levering support from other funding partners can the branch secure the long-term financial prospects of arts groups.

The enhanced advocacy role will require stronger policy development resources to consult with the arts community, conduct research and formulate arguments that will win support. To concentrate on this role, the plan calls on the branch to transfer program delivery responsibilities to other branches, agencies or groups.

As the first step in implementation, the branch designed a new organizational structure to take effect April 1, 1989. Staff will be deployed in three units – policy and program development, external cultural activities, and program administration.

Also effective April 1, the $1.4 million program of operating support for community art galleries will be delegated to the Ontario Arts Council. And in mid-summer, responsibility for Community Project Grants will be transferred to the ministry's regional services offices.

Maintaining the Arts Network

The ministry provides annual operating grants to sustain Ontario's fine network of arts service organizations, such as Visual Arts Ontario, the Ontario Choral Federation and the Ontario Federation of Symphony Orchestras. It also supports the National Ballet School (in Toronto) and the National Theatre School (in Montreal), Canada's two national arts training institutions, to nurture creative talent for the future.

Ontario this year proposed a new funding policy for these national centres of excellence that won strong endorsement from other provinces and was submitted to the federal government. The plan calls on Ottawa to retain prime responsibility for supporting these vital facilities, with the provinces and territories contributing as well. Under the proposal, the host province for each institution would bear special funding responsibility, while the commitment of other provinces would be based on the average number of their students enrolled.

International Profile

Cultural exchanges with other nations broaden the creative horizons of both artists and their audiences. Maintaining a high cultural profile overseas also generates economic benefits for the province. By creating an image of Ontario as a sophisticated, exciting place to live and work, we pave the way for trade, tourism and investment.

The ministry has a full-time cultural representative based at Ontario House in London, England and in addition works with other international offices of the government on special initiatives. For example, in 1987 and 1988 the ministry co-operated with Ontario House in Tokyo on a four-part promotion of Ontario's visual arts in Japan.

In spring 1988, the ministry was instrumental in sending an Ontario show of fine metal work to Baden-Württemberg in West Germany. This was part of the Ontario government thrust to build closer relations in trade, technology and culture with this southern German state.

The ministry's cultural agencies maintained a high profile during the Economic Summit of the world's leading industrial nations in Toronto in June 1988. The Ontario Science Centre and Science North participated in the Ontario Pavilion, while the Art Gallery of Ontario, the McMichael Canadian Art Collection and the Royal Ontario Museum were sites for summit events.

Highlighting Ontario works of art, Michael Snow (right) with Toshio Hara in Tokyo.

Ontario-Quebec Commission Celebrates

1989 marks the 20th anniversary of the Ontario-Quebec Commission for Co-operation, which promotes exchanges between the two provinces in culture, education and the public service. To help celebrate the occasion, the ministry is supporting an exciting exhibition of 20 object and furniture designs, 10 from each province: The "Vingt/Twenty" collection is slated to appear in Toronto and Montreal this year.

The Art of Smaller Business Sponsorship

Large corporations and major arts organizations have a long history of mutually beneficial partnerships. By sponsoring cultural activities, companies have gained valuable public and marketing exposure.

This year the ministry backed an initiative with the private sector to encourage small- to medium-size businesses to support arts organizations of a similar size. Pilot projects were launched in Toronto, Thunder Bay and Guelph to bring business and arts groups together to identify potential sponsorship opportunities. A 1988 survey of 500 smaller firms in Ontario found that 75 per cent of sponsors found the experience greatly beneficial and planned to repeat it.

Taking Ontario's Heritage to Heart

As a new century approaches, a profound rethinking of our relationship to the past is under way. Heritage is now widely understood to include both tangible and intangible aspects of our natural and cultural history. This new and broader definition embraces our natural legacy of water, land and air – as well as the physical records of human achievements and the inherited customs, traditions, values and beliefs of diverse peoples.

Thus it is apparent that cultural and environmental conservation are

linked. Development is not sustainable if it compromises the future by depleting and destroying natural or cultural resources today for the sake of short term economic gains.

Taken together, all the various elements that make up heritage form the very fabric of social and economic life. The whole also represents an essential foundation for our competitive strength in the face of deep and rapid global changes.

The ministry is committed to heritage as a resource for living. The goal is not only preservation but development to reinterpret and learn from the past as a guidepost to the future.

Heritage Policy Under Review

The Ontario Heritage Policy Review, launched by the ministry in 1987, continued this year with release of a report summarizing input provided through some 250 written briefs and 26 public meetings across the province.

The review received submissions from individuals and organizations across the whole spectrum of heritage activities: archaeologists, archivists, field naturalists and folklorists; museums and municipalities; archaeological advisory committees, provincial associations and government agencies; Franco-Ontarians; multicultural organizations; builders, planners, developers and the tourism industry; and many more.

The Summary of Submissions served as the basis for a second round of consultation with other ministries and 35 representative provincial organizations in September 1988.

The main goal of the review is to create a cross-government policy framework within which policies, legislation and programs can be planned and better co-ordinated. Currently, virtually every provincial ministry has an impact on heritage – through some 25 pieces of legislation and more than 100 programs.

The review also has a mandate to encourage wider public and professional appreciation of our provincial heritage. The final report of the Heritage Policy Review is due early in 1990.

History of Ontario's Peoples Safeguarded

Ontario's heritage is culturally diverse. This year the ministry introduced the History of Ontario's Peoples Grant Program to support projects highlighting aspects of the province's multicultural past, which has often been overlooked. The program is a co-operative venture with the Multicultural History Society of Ontario and the Ontario Historical Society.

This year 33 grants were awarded. With these funds, for example, the North American Black Historical Museum will produce an exhibit on the Black farm experience in Essex and Kent Counties and the Timiskaming Art Gallery will create a portable display on the history of the Ukrainian, Finnish, French, Irish, Hebrew, Lebanese and First Nations in the district.

Support for the Heritage Community

A key aim of the ministry is to sustain and support the surge of heritage enthusiasm that now prevails in Ontario communities. This year operating grants went to 197 community museums, ranging from the Lake of the Woods Museum in Kenora and the North Bay & Area

Museum, to the Marine Museum of the Great Lakes in Kingston and Black Creek Pioneer Village in Metro Toronto.

A dozen provincial heritage organizations, such as the Ontario Museum Association and the Ontario Archaeological Society, also received operating funds. A number of these provincial groups participated in a three-day workshop on strategic and financial planning offered by the ministry and followed up by regular consultations.

A restored George Brown House (home of a Confederation father) adapted for contemporary use.

Architectural Conservation Gains Impetus

The first conference of Local Architectural Conservation Advisory Committees (LACACs) in five years was held in June 1988 in Sault Ste. Marie. It provided a forum for 150 representatives from around the province to discuss future directions and led to formation of a steering committee to set up a provincial LACAC organization. LACACs are established under the Ontario Heritage Act to assist municipal governments in making decisions on designation of historical buildings and sites.

Approximately 775 LACAC members and municipal officials had an opportunity to learn about masonry conservation techniques this year through 20 workshops under the ministry's Preserving Ontario's Architecture Program. The aim was to develop the conservation expertise of local individuals responsible for administering designated property grants funded by the ministry.

A Gateway to Information Resources

The traditional cultural institution, the public library, has changed with the times and found new roles and new relevance as a community cultural centre. While still a lender of books, the library also provides a medium for the sharing of cultural values in Ontario's diverse society and an access point to volumes of data needed to participate in our advanced economy. In the public library people find the knowledge and information resources they need to learn and adapt throughout life.

The ministry financially supports more than 400 public library boards (plus some 140 municipalities which contract with neighbouring boards for library service). This network reaches 99.4 per cent of Ontario's people through nearly 1,500 service points. Annual circulation totals more than 70 million, which means that the average Ontario resident borrows about eight items a year from the public library.

16 Writers Take Up Library Residencies

The ministry's Writers-in-Libraries Program, in its third year in 1988-89, raises the profile of Ontario writers and stimulates literary activity in local communities. This year 16 residencies by writers in public libraries were funded, bringing to 59 the total since the program's inception.

The writers-in-residence read and assess manuscripts and work with local writers, as well as hold public readings, lectures and workshops. The program provides incomes for established authors, a unique learning experience for aspiring writers and the opportunity for library users to gain a greater appreciation of literature.

Ontario Library Service Revamped

The Ontario Library Service (OLS), fully funded by the ministry, fosters co-ordination and co-operation among libraries and provides support services such as training, professional development and consulting advice. This year the organizational structure of the OLS was redesigned, with the changes to take effect April 1, 1989.

In the past, the OLS has been run by a series of eight separate boards. These have now been amalgamated into two regional boards, one for the north and one for the south, with each hiring a chief executive officer and a management team. This consolidated approach will encourage consistent, equitable service throughout each region while minimizing duplication and maximizing efficiency.

The north and south boards will operate at arm's length from the ministry and each will negotiate an annual contract with the ministry outlining overall terms and conditions. This will leave the details of administration and service delivery to the region while enabling the ministry to concentrate on long-term strategic concerns.

Library and neighborhood information post work together to provide educational and informational needs.

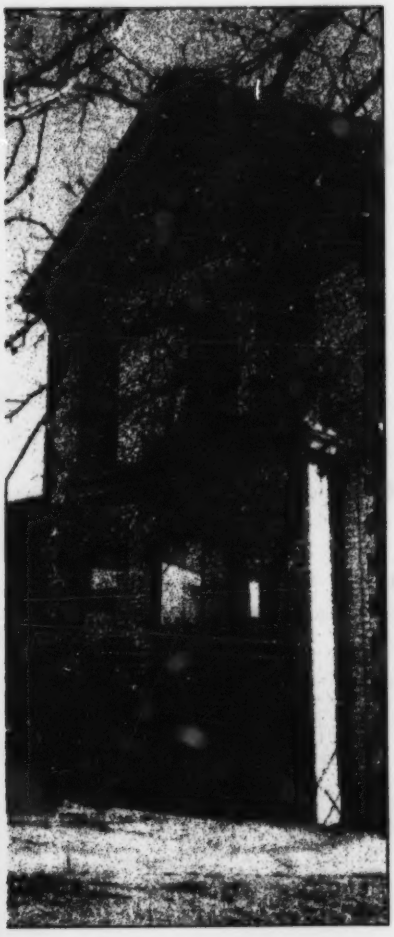

Strategic Planning Under Way

Ontario's first strategic plan for the public library community is now being developed by librarians and trustees, with administrative and financial support from the ministry. This two-year planning process is expected to be completed in 1990.

This year more than 150 representatives of the library sector worked to define goals and directions in marketing, funding, librarian education, technology, performance measures, and service in the north and small communities. The strategic plan will help all libraries in the province meet these urgent challenges over the next 10 years in a systematic and effective way.

Multilingual Talking Books

The ministry in 1989-90 published a directory of sources of multilingual talking books for public libraries interested in purchasing materials recorded in an audio format, generally on cassette. These items are increasingly sought by a variety of users in Ontario's culturally diverse society, ranging from visually impaired persons to children in heritage language classes.

Special Format Materials

Another directory published this year is intended to assist librarians in obtaining special format materials for use by disabled library patrons. The guide describes a number of special formats, such as talking and large print books, braille, high interest/low vocabulary and closed-captioned videos. It provides a selective list of publishers and distributors in this growing field.

Ministry officials Morris Zbar (left) and Linda Stevens (right) congratulate Nancy Hall, Etobicoke Public Library Board for special effort.

Native Library Workshop

The Ontario Library Service held its first-ever conference for Native library staff this year. Funded by the Ministry of Citizenship and organized by the OLS Thames office, the May 1988 event was attended by 40 representatives of southern Ontario bands. This Aboriginal Library Gathering offered opportunities for training, networking and the exchange of information to improve band library service.

Technology Boosts Resource-sharing

An April 1988 reception at the Guelph Public Library marked the completion of the Ontario Public Library Information Network (OPLIN), which applies high technology to ensure more equitable and open access to library and information resources across the province.

Four years in the making, OPLIN brings the benefits of an automated network to 161 public libraries, which now have access to an international database with more than 40 million titles. The system also provides a rapid means of verifying and locating items and sending electronic messages. For the patron, this means a quicker response to interlibrary loan requests.

This year, work began on an automation strategic plan to keep library technology at a state-of-the-art level. This process will define directions for OPLIN in the '90s and consider the possible role of new technologies such as FAX and CD-ROM in the sharing of resources.

Linking People and Services

Community information centres (CICs) provide personal, interpretive, problem-solving counselling to match individuals with the public and community services they need. They also offer a comprehensive database service that supports this personalized approach. The 59 centres backed by the ministry this year responded to more than 760,000 inquiries.

The ministry also provides operating funds to the Association of Community Information Centres in Ontario (ACICO), as well as supporting its automation network project, On-Line Ontario, that will link databases in CICs across the province. The system will expand access to social service indexes and other data on government and human services.

A consultant's report on future directions and resources for the community information services program was released in 1988. The ministry consulted with ACICO and individual CICs as it developed its response to the recommendations.

Strengthening Canada's Cultural Industries

Ontario is the hub of Canada's cultural industries. Enterprises based in the province generate substantially more than half of Canadian revenues in book and periodical publishing, sound recording, commercial theatre and film, video and audiovisual production. As the information age unfolds, these dynamic sectors are gaining in importance as creators of the Canadian identity and sources of wealth and work.

Located across the border from the most powerful concentration of mass media on earth, Canada's cultural industries face the constant threat of domination of the home market by foreign cultural products. The

ministry works to reinforce our cultural enterprises and thereby protect Canadian sovereignty and tomorrow's jobs.

While the Canada-U.S. free trade agreement largely exempts the cultural sector, the Government of Ontario remains deeply apprehensive about the potential impact of the overall agreement on Canadian culture and society. The ministry is closely monitoring the implementation of the agreement, which commenced January 1, 1989.

Ontario Film Investment Program Launched

The provincial government will provide investors in Ontario-based film productions with a rebate of up to 20 per cent of their investments under a new program announced this year and effective early in 1989-90. The two-year, $30 million initiative is designed to counter the federal government's cutback in the tax incentive for private sector film investment and Quebec's introduction of a generous provincial write-off.

The Ontario Film Investment Program (OFIP) will provide the stimulus needed to maintain Canadian film production in Ontario at the current level of more than $100 million a year. It is expected to create up to a quarter of a billion dollars in economic spin-off benefits. In announcing the measure, the minister urged the federal government to develop an effective national approach to film investment that would make provincial programs unnecessary.

OFIP was planned in close consultation with the film industry. It will be administered by the Ontario Film Development Corporation (OFDC), a ministry agency.

In other film initiatives, the OFDC will receive a further $2 million in government funding to expand its investment in performing arts and multicultural television production, and the ministry will establish a $1.5 million fund to support the production of non-theatrical films.

Ontario Film Institute to Play Vital Role

The serious study of film as an art, science and industry has a long history, primarily on continental Europe and more recently in the English-speaking world. The ministry believes the Ontario Film Institute, established in 1969 and based at the Ontario Science Centre, has the potential to become a world-class cinemathèque and a key component of Ontario's film infrastructure.

This year the ministry commissioned a consulting firm to prepare strategic, operational and financial plans to guide the institute's future development. The facility will be amalgamated with the Festival of Festivals to create a new Ontario centre for film culture.

Commercial Theatre Profiled

More data than ever before is now available on commercial theatre in Ontario as the result of a study funded by the ministry and completed this year. The report confirms that commercial theatre is a significant sector within the cultural industries, having generated gross revenue of $127 million between 1982 and 1988.

The study includes a profile of the industry, an analysis of problems and recommendations to strengthen commercial theatre in Ontario. The information collected will be invaluable for future planning by both the ministry and the industry.

Book Publishing Gets Boost

The ministry contributed to the strong performance of Ontario's book publishing industry by continuing to provide loan guarantees and interest subsidies to Canadian-owned, Ontario-based enterprises. Two new companies, Broadview Press and Somerville, joined the Book Publishers Assistance Program this year, bringing the total to 24.

In addition, the ministry supported the promotion of Canadian books on television through a grant to the Book and Periodical Development Council. The project, "READ UP ON IT", was planned in co-operation with the National Library of Canada and the Canadian Broadcasting Corporation. Listings of Canadian books were displayed on the screen after certain Canadian television programs in order to raise public awareness of Canadian authors.

La chaîne fraçaise film crew taping a seal for upcoming episode of *Habitat*.

French-language Cultural Industries Studied

While the ministry's current programs are available to French-language cultural industries, specific barriers and opportunities exist in this sector. This year the ministry commissioned a study to determine the exact size, workings and needs of the five French-language cultural industries – book and periodical publishing, film, sound recording and commercial theatre.

The report is expected to be completed by fall 1989. The ultimate goal is to ensure that Franco-Ontarians have access to a wide range of high-quality products that reflect the Franco-Ontarian culture.

ARCHIVES OF ONTARIO

Revitalization Under Way

The Archives of Ontario holds a priceless collection of significant provincial government records as well as private manuscripts, maps, photographs, films and other documentary evidence of Ontario's history. 1988-89 was the first full year of a major revitalization program to transform this 85-year-old institution into an accessible, people-oriented heritage resource.

In an initial step, the archives restructured its organization. Key moves were creation of the Collections Management and Development Branch, which will identify, analyze, acquire, process and store records of historical value, and formation of a new Public Service Unit with a mandate to make the Archives' collections and expertise more accessible to the public.

As the custodian of the official records of government activities, policies and decisions, the archives is a key instrument for ensuring accountability. It is also an invaluable storehouse of information for users ranging from planners and lawyers to teachers, writers, historical researchers and individuals tracing their roots.

This year, there were some 15,650 research visits to the the public reading room and 14,700 phone or mail research requests. Outreach activities increased with 55 tours, 11 workshops and 50 lectures around the province, and distribution of a newsletter to nearly 5,000 groups and individuals with an interest in heritage. A high priority was forging close ties with community and regional archives and professional archival associations.

The T. Eaton Company, a major Canadian retailer, this year donated its historical records to the archives – including business documents, catalogs, advertisements, photographs and films dating back to its origins in the 1860s. Premier David Peterson officially accepted the gift on behalf of the province.

The Archives of Ontario holds the largest and most complex collection of government records subject to the Freedom of Information and Protection of Privacy Act. In its first year, staff responded to 98 formal requests for information under the legislation, as well as handling thousands of informal research requests as in prior years.

The implementation of the Freedom of Information policy has highlighted the fact that information is a vital resource that must be managed effectively. The archives this year worked with the Management Board Secretariat to study the government's needs and future directions in this area. Given its unique expertise, the archives will likely play an increasingly important role in promoting more effective records management government-wide.

Archives hold more than 130,000 cubic feet of irreplaceable information on Ontario's past.

Multicultural Archives Program

The archives encourages and assists multicultural communities to conserve their historical records and itself acquires multicultural records of provincial significance. This year the archives provided training workshops and advisory services for 20 multicultural groups, preserved 43 ethnic newspapers on microfilm and acquired four important multicultural collections.

Two travelling exhibitions took displays from the Archives' collections to several cities. *Immigrant Experiences* highlighted various ethnic communities who have enriched Ontario's heritage, while *Survivors* focused on immigrants from many countries who fled adversity to make new homes in this province.

CULTURAL AGENCIES AND INSTITUTIONS

A Galaxy of Cultural Opportunities

The provincial cultural agencies and institutions provide the people of Ontario with access to outstanding cultural experiences and showcase the province's cultural achievements to the world. Together, these organizations hold collections valued at more than $1 billion, occupy facilities worth an estimated $500 million, and attract nearly 4.4 million annual visitors and more than 2.2 million weekly television viewers and radio listeners.

In all, the agencies and institutions receive 56 per cent of the ministry's annual budget – a level of government support that underlines their crucial role in Ontario's quality of life and economic strength.

Excellence in Governance

The ministry in October 1988 hosted a Directors Forum on Excellence in Governance that brought 112 board members from the cultural agencies and institutions together with representatives of various levels of the Ontario government. The symposium focused on four key issues that tie in

with the ministry's strategic directions: accountability, public policy parameters, financial partnerships and excellence in education.

The success of this event reinforced the open channels of communication that exist between the ministry and the agencies, and assisted board members to understand the needs and priorities of their institutions within the context of government policy and fiscal responsibility.

Inuit artists demonstrate their art at a retrospective exhibition: Cape Dorset Printmaking 1959-1989.

Outreach Ontario

Through the Outreach Ontario program, the ministry provides funds to enable the provincial cultural agencies to share resources with communities across the province. In 1988-89:

- the Art Gallery of Ontario (AGO) participated in festivals in Peterborough, Haliburton and Owen Sound and circulated art exhibitions to communities throughout Ontario;
- the McMichael Canadian Art Collection forged ties with Native communities, produced slide packages and developed a conservation exhibition;
- the Royal Botanical Gardens featured an extensive program of lectures, demonstrations, exhibits and workshops around the province;
- the Royal Ontario Museum (ROM) produced and circulated exhibits for museums and libraries, participated in community festivals and developed resource kits and programs for school children;
- Science North took programs to isolated fly-in communities in northwestern Ontario and prepared support and promotional materials; and
- TVOntario participated in the Festival Franco-Ontarian in Ottawa.

Multicultural Strategies Adopted

The provincial agencies are responding to the pluralistic nature of Ontario society and removing cultural barriers to access.

In 1988-89, the Ontario Arts Council was awarded nearly $3 million from the Ministry of Citizenship for this effort over the next three years. The council appointed a multiculturalism co-ordinator to spearhead the integration of multicultural strategies by the various discipline offices.

In another three-year project, the Art Gallery of Ontario, Royal Ontario Museum and Ontario Science Centre are participating in an audience research consortium that will analyze attendance trends as a basis for expanding their appeal. This initiative is also supported by the citizenship ministry under the province's multiculturalism strategy.

Four agencies – AGO, ROM, the McMichael Canadian Art Collection and Science North – received funds for intercultural communication training. The goal is to improve staff understanding of cultural differences, resulting in better service to a diverse population.

Art Gallery of Ontario

The Art Gallery of Ontario (AGO) holds the province's largest collection of fine art. Among several major events in 1988-89 were an exhibit of portraits by Hans Holbein from the Queen's collection in Windsor Castle and a showing of Picasso's sketchbooks. The AGO offers extensive educational programs, ranging from lecture series to tours for school groups. Overall attendance this year rose nearly 20 per cent to 464,000.

The third and final phase of AGO's expansion program is under way with completion expected in the early 1990s. The Stage III project will double the facility's exhibit area and improve storage, administrative and service areas.

Youngster enjoys painting at AGO's Gallery School.

Conservation Review Board

Under the Ontario Heritage Act municipalities are empowered to designate heritage buildings and districts. The Conservation Review Board hears objections to municipal designations and reviews ministry decisions pertaining to archaeological licenses and sites.

CJRT-FM

CJRT-FM is Ontario's non-commercial educational and cultural radio broadcaster. Almost half the station's annual financial requirements are met by individual and corporate donations.

Programming features classical, jazz and folk music, information and participation programs on the arts, and high quality credit and non-credit courses. Current issues were highlighted this year, with such educational series as "Native People Speak" and "Ethnic Relations" and an environmental focus in "Science Journal."

The ministry has committed $3 million in capital funding over three years to allow CJRT to build new studios and offices in the new Communications Centre at Ryerson Polytechnical Institute.

McMichael Canadian Art Collection

The McMichael Canadian Art Collection is the only major art gallery in the country devoted exclusively to Canadian art. It holds one of the most significant collections anywhere of the Group of Seven and their contemporaries, as well as important Native and Inuit art works.

The gallery offers a variety of educational programs for all ages, conducts research programs and holds special exhibitions such as this year's celebration of the 90th birthday of A.J. Casson. Attendance rose about 10 per cent in 1988-89 to nearly 152,000 visitors.

Legislation was introduced in January 1989 to expand McMichael's board of directors from nine to 17 members and confirm its Canadian collecting mandate.

Ontario Arts Council

The Ontario Arts Council (OAC) celebrated its silver anniversary in April 1988, marking a quarter century of contributing to the explosive growth of the arts in Ontario. When the OAC was formed in 1963, Ontario counted only 17 arts groups. Now the council assists more than 350 arts organizations and 2,100 practicing creative artists.

In March 1988 the OAC released a five-year plan designed to sustain this

momentum in the future. A major information campaign in 1988-89 apprised people across the province of the achievements and growth of the arts over the past 25 years and highlighted today's needs and challenges.

Film investment program supports productions like *Where the Spirit Lives*, starring Michelle St. John (left) and Ann-Marie McDonald.

Ontario Film Development Corporation

The Ontario Film Development Corporation (OFDC) underwent a sunset review in 1988-89 and passed with flying colours. In three years of operation, the corporation has earned a reputation for providing responsive support at all stages of the film-making process – from scriptwriting through production, distribution and sales.

This year the OFDC committed more than $6.1 million to 184 Ontario film and television projects having a combined budget of $38.8 million. In addition, the corporation's locations program helped attract $204.5 million in Canadian and foreign shooting to the province – creating more than 2,600 person-years of employment.

Ontario Heritage Foundation

The Ontario Heritage Foundation (OHF) preserves, protects and promotes Ontario's rich heritage and fosters increased public participation in conservation activities. It is directed by a board of private citizens and its programs are carried out by ministry staff.

The foundation's initiatives range from preserving and managing provincially significant heritage properties to the awarding of grants for architectural restoration, archaeological projects, and historical research and publications.

This year restoration work neared completion on two prominent Toronto sites, the Elgin/Winter Garden Theatre complex (the largest theatre restoration ever undertaken in Canada) and George Brown House (the home of a father of Confederation restored to reflect its original style, but adapted for contemporary use).

A significant step forward in heritage education was taken when the foundation produced a series of training video tapes for Local Architectural Conservation Advisory Committees. The videos will foster higher standards of excellence in local conservation efforts.

The foundation is contributing to the preservation of the Niagara Escarpment as a continuous natural environment. Since most natural properties will remain under private ownership, it supports a landowner contact program to encourage private participation in heritage protection. This is a co-operative initiative with the Natural Heritage League, a coalition of 28 private and public sector organizations.

This year, an exhibit from the Firestone Art Collection toured Eastern Europe to rave reviews. The 31 paintings were chosen to reflect Canada's multicultural character. The Firestone collection encompasses more than 1,400 paintings, sculptures and drawings and was donated to the foundation by the Firestone family in 1972.

Preserving Native Heritage

The first grants for Native apprenticeship in archaeology were awarded in 1988-89. The participants are gaining hands-on experience supervising archaeological field crews.

In addition, the Ojibway Cultural

Foundation on Manitoulin Island received support for a language preservation project. Information gathered on customs, traditions and philosophy of the Anishnabe people was used in the preparation of educational packages designed to teach language to school children.

Ontario Historical Studies Series

The Ontario Historical Studies Series, a non-profit corporation, has a mandate to complete a series of authoritative and readable biographies of Ontario's premiers and to support a comprehensive program of research and writing on the province's history. Two books were published this year: *A Profusion of Spires – Religion in Nineteenth Century Ontario* by John Webster Grant and *Schooling and Scholars in Nineteenth Century Ontario* by Susan E. Houston and Alison Prentice.

Ontario Science Centre

The Ontario Science Centre has pioneered a "hands on" approach to learning about science and technology. In addition to its innovative and informative exhibitions, it offers a range of educational programs for all ages, including a travelling school presentation.

The centre is a major tourism draw and has won international attention through the Science Circus, which has been featured in Ontario trade missions overseas. This year the bilingual Sport Show, which illustrates the connection between sports and science, proved so popular that its run was extended until October 1989.

A massive two-ton 75 foot Fin Whale skeleton dominates Science North's exhibit building.

Royal Botanical Gardens

The Royal Botanical Gardens (RBG), located in the Hamilton-Burlington area, is dedicated to the advancement of science and conservation in the world of plants. The 2,000-acre site is a major tourist attraction, with attendance this year surpassing the million mark.

With ministry funding, the RBG in 1988-89 began restoration work on the Monserrate Gardens in Portugal. Six young Canadian horticulturalists received training in Ontario and then travelled to Portugal for 22 weeks of practical experience. The project is building international contacts and furthering the education of much-needed horticultural professionals.

Royal Ontario Museum

The Royal Ontario Museum (ROM) is the second largest museum in North America. It is committed to research to expand knowledge which it then shares as widely as possible.

The ROM's attendance in 1988-89 was up 24 per cent to 1.4 million. Major exhibitions included *Treasures of the Holy Land* and a *Dinosaur Show* featuring animated versions of dinosaurs.

A major gallery redevelopment program is under way with the support of the Canada-Ontario Cultural Development Program. The European galleries were scheduled to open next, in 1989.

Science North

Science North in Sudbury provides a bilingual program of formal and informal learning about science and technology, with strong emphasis on the northern environment. In addition to participatory exhibits and educational activities, the centre operates the Big Nickel Mine, which takes visitors underground, and the Path of Discovery bus tour of the area's mining heritage. It has become a major tourist attraction since opening in 1984.

The agency received a $1 million budget increase this year to hire additional science demonstrators and other staff and stabilize its position as a key cultural facility in northern Ontario.

TVOntario

A television network dedicated to educational broadcasting, TVOntario has built an international reputation in the production of educational programming through exports to 50 countries.

The agency's French-language service, "La chaîne française", is the only Ontario-based French-language electronic medium accessible across the province. TVO also broadcasts an English-language service as well as the proceedings of the Ontario Legislature.

TVO this year received additional funding of $4.5 million for increased programming, mainly to produce curriculum-based series aimed at elementary and secondary students.

Lang Century village, one of many living history museums that dot Ontario.

COMMUNICATIONS DIVISION

Communications Network Reinforced

The communications network is the central nervous system of an advanced industrial economy. Modern communications link far-flung communities with major urban centres, provide a medium for cultural expression, contribute to the competitiveness of industry and, on a broader scale, draw societies together in a global village.

The ministry works to help Ontarians gain the full advantages of the information society, while reinforcing the province's leadership role in communications nationally and internationally. It promotes economic growth, encourages efficiency and effectiveness in the communications network and ensures that Ontarians enjoy reasonable access to communications services at a fair price.

In achieving this mission, the ministry works with clients ranging from major carriers and manufacturers like Bell Canada and Northern Telecom, to independent telephone systems and small software houses. Its activities ultimately benefit all Ontarians who use communications products and services.

Broadcasting a Cultural and Economic Force

Our broadcasting and cable television systems are vital channels for the sharing of culture, knowledge and information. Relaying images with a sense of immediacy unknown in previous epochs, these powerful media give Canadians a voice of our own in the modern age.

These sectors also spark economic activity. Private broadcasting systems and cable television services employ more than 9,000 Ontario residents

and generate more than $800 million in annual revenue.

The ministry monitors technical and policy trends and formulates Ontario's position in order to help shape or influence federal regulatory and policy decisions.

Northern Cable Service Expanded

Access to broadcast signals is a key to participating fully in modern society. The Television Extension in Northern Ontario (TENO) Program, operated by the ministry, is increasing cable penetration in the north in order to give residents a wider choice in TV viewing.

TENO subsidizes the cost of constructing cable systems in small, underserved northern communities. To date, cable service has been extended to nearly 10,000 households.

In addition to regular television programming, participating cable operators carry the English, French and Legislative Assembly services of TVOntario.

In areas where cable is not financially viable, TENO supplies funds to install low power rebroadcast transmitters (LPRTs) which extend the reach of TVO's signals, including the Legislative Assembly service. If the community desires, the CBC signal is also transmitted.

New Broadcasting Legislation Tabled

The federal Broadcasting Act, passed in 1968, is the framework for the regulation and operation of broadcasting and cable systems in Canada. The ministry this year commented extensively on the federal government's proposed new legislation intended to chart a course for the development of broadcasting into the 21st century. In general, Ontario supported passage of the bill, which died on the order paper when the 1988 election was called.

The existing act defines broadcasting only in terms of over-the-air transmission. The ministry welcomed the broader definition in the bill that recognized the vast technological changes since then. Ontario also endorsed the emphasis on the production and distribution of Canadian programming and the requirement that each element of the system – such as the CBC, private broadcasters and cable companies – make a suitable contribution to these objectives.

The ministry's brief urged a number of major changes in specific areas, such as the role of cable systems and the decision-making powers of the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC). Ontario's most serious concern, widely shared, was the greatly increased power the original draft of the bill proposed to give the federal cabinet. This concern was partially allayed by subsequent amendments to the proposed legislation.

The ministry looks forward to commenting again when the federal government tables a new bill in fall 1989.

Taking Ontario's Case to Ottawa

The ministry makes frequent representations to the CRTC on broadcasting issues. A prime example this year was Ontario's advocacy of greater Canadian content in pay and specialty television services, at the CRTC hearing on licence renewals for these operations. This forum also gave Ontario an opportunity to reiterate its support for the introduction of pay-per-view services on cable.

The regulation of master antenna

Brantford's International/ Telecommunications Discovery Centre is the first large-scale centre devoted to communications technology.

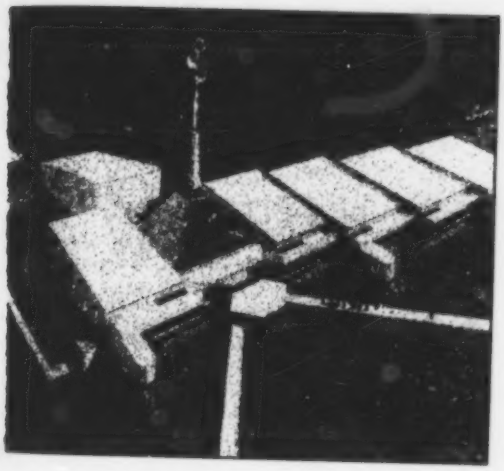

television (MATV) systems was also an issue at the CRTC this year. MATV systems, which use rooftop antennae to receive and distribute television signals, are an alternative to cable in multi-unit dwellings such as apartments and hotels. The CRTC heeded many of the ministry's recommendations for enabling MATV to compete with cable on an equitable basis.

Community Radio Studied

Community radio makes an important contribution to equitable access to broadcast services and is a means of preserving local heritage, language and culture. Community stations are operated by non-profit organizations, generally in remote, Native or francophone areas or on college or university campuses. These facilities rely heavily on volunteers and often attract loyal listeners who are underserved by the conventional radio system.

The ministry this year commissioned two studies which gathered invaluable background information on the evolution of community radio. Options for strengthening this vibrant sector are under consideration.

Fibre Optics Technology Emerging

Fibre optics is a rapidly developing technology that uses lasers and glass strands to create a much greater transmission capacity than is offered by conventional communications lines. Fibre optics potentially means that voice, data and video signals could be distributed together through a single glass strand approximately the diameter of a human hair. This prospect raises complex and exciting issues for the cable, telecommunications and computer industries.

The ministry is assessing the implications of fibre optics for the regulation of cable and telephone companies and the potential impact on users of the communications network.

Telecommunications Explosion Continues

The telecommunications revolution began in Canada when the country's first telegraph line was built between Hamilton and Toronto in 1846. It is still going on. Today, Canadians can talk to people overseas at the push of a few buttons and transmit copies of documents almost instantaneously – and new products and services like speed calling and cellular phones are being introduced constantly.

The ministry promotes the increasingly vital interests of Ontario's residential and business telecommunications customers through policy-making activities and a leadership role. It also strengthens the innovative companies that make up Ontario's telecommunications industry.

Toward a National Telecom Policy

In 1988-89 the ministry continued to participate in federal-provincial-territorial activities to develop a national telecommunications policy. An effective national approach would simplify network access and also boost telecommunications manufacturers by creating a single domestic market through the adoption of uniform standards.

This year a federal-provincial-territorial task force, which included Ontario representation, released a report on competition in long-distance telephone service. The task force compiled information from existing

studies as well as commissioning several new ones. The resulting report was presented to the ministers responsible for Communications as an aid in formulating public policy on this key national issue.

The ministry also responded to the federal government's policy paper on guidelines for Type I telecommunications carriers (such as Bell Canada, which owns and operates its own interprovincial network) and Type II carriers (service providers using facilities leased from Type I carriers). The paper raised issues of national significance such as a carrier classification system, ownership requirements and entry criteria.

The search for a national policy is expected to gain momentum following release of the Supreme Court of Canada decision on the extent of federal jurisdiction in telecommunications.

The ministry supports satellite technology development.

Paving the Way for ISDN

ISDN which stands for Integrated Services Digital Network refers to a simple concept – the delivery of computer, telephone and television signals through "one plug in the wall." This year the ministry made a submission to the Private Sector Advisory Committee on the Implementation of ISDN appointed by the federal government

Ontario offered suggestions for promoting the orderly development and introduction of this technology in Canada. The goal is to ensure that consumers have access to ISDN as it comes on the market and that Canadian suppliers gear up to capitalize on this emerging opportunity.

Protecting the Consumer

Through frequent representations to the CRTC, the ministry seeks to ensure reasonable access and fair prices for telecommunications services.

Bell Canada plans nearly $11 billion in capital spending between 1988 and 1992 – a massive commitment which will give the economy a boost but could also have an impact on rates. The ministry participated in CRTC proceedings on the 1988 construction program to ensure that the pace and scope of Bell's plans is reasonable.

Other submissions addressed such issues as deferred income tax, telephone set compatibility with hearing aids, and resale and sharing of long distance services.

Consumer Publications

The Ontario Communications Handbook 1988 provides consumers, students, businesses and investors with an up-to-date guide to the telecommunications and broadcasting products and services available in the province. The ministry revised the handbook this year and distributed more than 1,500 copies to libraries and individuals across the province.

In addition, the ministry improved the access of hearing impaired persons to government services through a special project this year. This involved a survey of telecommunications devices for the deaf (TDD) in use in the Ontario government and production of a directory for the Canadian Hearing Society.

Supporting a Growth Industry

The telecommunications industry is one of the most dynamic in the world and has been one of Ontario's biggest success stories. Keeping this critical sector growing is a major ministry priority.

Two factors that will shape the industry's future health are investment in research and development and the presence of a skilled labor force. The ministry this year conducted internal studies on these two issues to prepare to advance the interests of the telecommunications sector in partnership with other ministries.

Since telecommunications is very much a global business, the ministry closely monitors the international scene. Under close scrutiny this year was the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade, which for the first time is considering the regulation of trade in services including telecommunications.

The ministry also took an active interest in the International Telecommunications Union, an organization of 166 countries that oversees the interconnection between telecommunications systems around the globe.

Communications Leads March of Technology

Since the communications industry is at the frontier of technological change, Ontario's economic future will depend on breakthroughs achieved by our communications pioneers. The ministry encourages research and development in telecommunications and other advanced sectors by providing technical advice and managing demonstration projects.

New Air Ambulance Antenna Developed

Satellite technology has been applied to Ontario's air ambulance system through the joint efforts of the Ministry of Culture and Communications (MCC), the Ministry of Health, Communications Canada and the private sector. As a result of this project, paramedics in flight from remote northern locations can communicate via satellite with doctors on the ground.

This year an electronically steerable antenna was designed and built for installation on air ambulance aircraft. Having a steerable rather than fixed antenna eliminates the need to orient the aircraft in order to pick up signals. This development is attracting worldwide attention in aviation circles.

Information Systems Installed

The Ministry of Transportation is deploying its maintenance crews more productively thanks to a computerized road and weather information service developed by MCC staff. The system is also being used by the Ontario Provincial Police and several radio stations for weather briefing.

This year MCC also produced an innovative videotex employee communications network for the Ministry of Transportation. Accessed at special kiosks throughout the Downsview complex, the system contains all ministry job postings as well as employee news and other useful data.

Formulating Standards

To keep pace with technological change, Ontario must be a player in setting technical standards for the telecommunications industry. The ministry represents the province on a number of standards committees, including the Canadian Interest Group on Open Systems (CIGOS), which deals with the interconnection of computer communications products from various vendors.

Competing in Global Markets

Exports are the real payoff from investment in technology development. This year the ministry helped Ontario communications companies pursue global markets.

Talks were held with the Australian Civil Aviation Authority and the Canadian consul and trade commissioner in Australia to promote Ontario's aviation weather briefing system and air ambulance satellite communications service. And several Ontario products – such as the road and weather information system and the highly transportable telephone terminal (a portable earth station) – were displayed at EXPO COMM CHINA '88.

ONTARIO TELEPHONE SERVICE COMMISSION

Regulating Independent Telephone Systems

Many Ontarians depend on independent telephone companies to provide modern telecommunications services. In northern Ontario, independent systems reach 30 per cent of the population.

The Ontario Telephone Service Commission (OTSC), an agency of the ministry, regulates the province's 30 independent phone systems in accordance with the Telephone Act.

Terms of Service in Effect

Uniform terms of service for the independent systems and their customers took effect by commission order in November 1988. The ministry, the companies and the OTSC worked together to prepare these guidelines, which ensure consistent business practices and standards of customer service throughout the industry.

Joint Inquiry with Quebec

Throughout 1988 the OTSC and its Quebec counterpart, the Régie des Télécommunications du Québec, studied the traffic agreement between Bell Canada and the independent telephone systems in the two provinces. The joint inquiry report on traffic agreements for toll settlements was issued in February 1989.

The inquiry sought public input through newspaper advertisements and direct invitations to more than 100 organizations. The investigation focused on present and alternative arrangements for the sharing of long-distance revenues between Bell and the independents. A major issue was the impact of Bell's proposed rebalancing of local and long-distance rates.

An Accessible Process

Under the Telephone Act, the commission has a mandate to hear complaints from customers concerning the quality of service, rates and management policies of their telephone syste . In 1988, approximately 160 individual submissions, complaints and inquiries were received. In addition, the commission reviewed general rate applications by five telephone systems, a process which involved substantial public input.

In accordance with the French Language Services Act, staff are available to respond to public inquiries in French and translation facilities are offered for all aspects of public hearings in designated French-speaking areas.

A Swedish delegation tours the CNCP telecommunications control centre at the CN Tower.

FINANCE AND ADMINISTRATION DIVISION

Innovative Management

The ministry practices innovation in internal administration by sharing support services with the Ministry of Citizenship, an arrangement that furthers cost effectiveness and expenditure restraint. The Finance and Administration Division, the Marketing and Information Services Branch and the French language services co-ordinator of Culture and Communications serve both ministries.

Working with Ontario Communities

The two ministries share a network of regional services offices that act as access points to their respective programs and also provide consulting assistance. Staff based in 14 centres around the province encourage partnerships with community organizations, municipalities and other local clients in order to obtain the maximum benefit from government resources.

Here are a few examples of the impact of regional services staff in 1988-89:

- In the western region, regional services consultants co-operated with their counterparts in the Ministry of Tourism and Recreation to facilitate a culture and recreation planning process for the city of Windsor. Regional staff also expedited the planning of terms of reference for a multi-purpose cultural centre in the Leamington-South Essex area.
- Representatives of cultural and educational groups in northwestern Ontario have formed an extension committee to improve links with the provincial cultural agencies. Regional services consultants worked with the committee, which aims to increase the use of the agencies' outreach and extension programs.
- Eastern regional staff helped organize three workshops for members of Local Architectural Conservation Advisory Committees to equip the participants for their local heritage promotion role.
- In Toronto, regional consultants channelled ministry support to the Cabbagetown Community Art Centre to purchase and renovate a permanent home for cultural and recreational programs for inner city children.

Planning for People

Comprehensive human resources plans were prepared for both ministries in line with the government-wide Strategies for Renewal initiative. The plans chart a course toward the three goals of revitalization (to make the public service more reflective of Ontario's population), redeployment (to expand access to public service job opportunities) and reshaping (to change the organizational profile to reflect the best management styles and quality of working environment).

Reaching Out to Target Groups

The employment equity philosophy in the Ontario Public Service embraces five target groups – women, francophones, Native people, racial minorities and persons with disabilities. This year the ministry's employment equity office developed an outreach recruitment program designed to build an information sharing network with the target groups. To support the effort, a public information brochure was prepared including capsule descriptions of all jobs in both ministries.

Also in 1988-89, physical demands analysis was completed on all positions in both ministries to facilitate the employment of disabled persons. And intercultural communications workshops for all staff helped rai sensitivity to cultural diversity in the workplace.

APPENDIX I

For year ended March 31, 1989

Programs	Expenditures	Revenue
Ministry Administration	$ 10,924,590	$3,670,758
Heritage Conservation	$ 17,792,938	$ 171,160
Cultural Development and Institutions	$153,571,620	$3,059,798
Communications	$ 3,223,266	$ 341
Libraries & Community Information	$ 41,601,917	$ 11,733
Capital Support and Regional Services	$ 29,210,292	$ 83
Total	**$256,324,623**	**$6,913,873**

APPENDIX II

Program and Activities	Expenditures
Main Office	$ 1,470,914
Financial Services	$ 1,195,026
Supply and Office Service	$ 2,732,351
Personnel Services	$ 1,429,213
Information Services	$ 1,679,462
Legal Services	$ 514,918
Audit Services	$ 511,107
System Development Services	$ 1,357,022
Minister's Salary	$ 30,094
The Executive Council Act	
Parliamentary Assistant's Salary	
The Executive Council Act	$ 4,483
Total for Ministry Administration	**$ 10,924,590**
Heritage Conservation Program	
Archives	$ 3,115,449
Heritage Administration	$ 14,677,489
Total for Heritage Conservation	**$ 17,792,938**
Cultural Development and Institutions Program	
Arts Support	$ 12,443,783
Cultural Industries and Agencies	$118,083,856
Ontario Science Centre	$ 15,337,262
Ontario Film Development Corporation	$ 7,706,719
Total for Cultural Development and Institutions Program	**$153,571,620**
Communications Program	
Program Administration	$ 2,526,679
Regulation	$ 612,681
Capital and Constructions	$ 83,906
Total for Communications Program	**$ 3,223,266**
Libraries and Community Information Program	
Library Services	$ 40,283,038
Community Information	$ 1,318,879
Total for Libraries and Community Information Program	**$ 41,601,917**
Capital Support and Regional Service Program	
Community Facilities	$ 26,474,217
Regional Services	$ 2,736,075
Total for Capital Support and Regional Services	**$ 29,210,292**

APPENDIX III

Classified Staff as of March 31, 1989

Minister's Office	0
Deputy Minister's Office	7
Information and Marketing Services Branch	13
Archives of Ontario	57
Ontario Science Centre	207

Culture Division

Office of the Assistant Deputy Minister	4
Cultural Industries and Agencies	9
Ontario Film Development Corporation	4
Arts Branch	15
Libraries and Community Information Branch	19
Heritage Branch	67

Finance and Administration Division

Office of the Assistant Deputy Minister	5
Internal Audit Branch	10
Regional Services	53
Finance Branch	24
Human Resources Branch	21
Management Systems and Services Branch	43
Legal Services	1

Communications Division

Office of the Executive Director	9
Broadcasting and Cable Branch	11
Telecommunications Branch	16
Ontario Telephone Service Commission	10
Total	**605**

Published by the Ministry of Culture and Communications.
Printed by the Queen's Printer for Ontario
Province of Ontario, Toronto, Canada

© 1990, Queen's Printer for Ontario

ISSN 0840-7193
D2245 03/90 6M

Ministry of Culture and Communications
Ontario

Christine E. Hart
Minister

Culture and Communications

Culture et Communications

Ministère de la Culture et des Communications

Rapport annuel
1988-1989

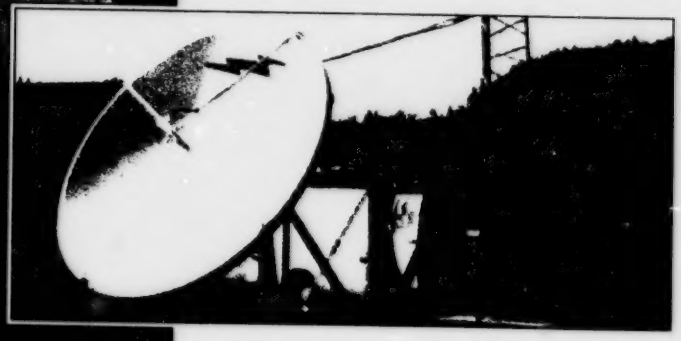

Communications and Culture

Communications et Culture

Ontario

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

6th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

À l'attention de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de l'Ontario,
l'honorable Lincoln M. Alexander

Votre Honneur,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario pour l'exercice clos au 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

La ministre,

Christine E. Hart

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre 3

Message du sous-ministre 6

Introduction 8

Division des affaires culturelles 9

Amélioration des installations 9

Activités à but non lucratif 10

Les Archives publiques de l'Ontario 20

Organismes et établissements culturels 21

Division des communications 26

Commission ontarienne des services téléphoniques 32

Division des finances et de l'administration 33

Annexes 35

MESSAGE DE LA MINISTRE

Christine E. Hart, ministre

J'ai eu le grand honneur d'être nommée ministre de la Culture et des Communications par le premier ministre David Peterson au cours de l'été 1989. L'objectif de notre administration est, d'abord et avant tout, d'assurer un avenir meilleur aux enfants de notre province. Il n'existe pas, que je sache, d'activités ou d'industries plus riches de promesses à cet égard que celles de la culture et des communications.

La culture est le moyen d'affirmation, d'expression et de préservation de notre identité de Canadiens. Grâce à elle, nous savons qui nous sommes et quelles sont les valeurs auxquelles nous sommes attachées. Parallèlement, un réseau de communication moderne nous permet de partager valeurs, savoir et information. C'est la voie royale, qui est facteur de cohésion pour notre pays et le met en contact avec le reste du monde.

Tant la culture que les communications sont des catalyseurs du progrès.

La culture est un élément essentiel dans une société de libre entreprise. En effet, c'est dans les oeuvres des artistes et dans la connaissance du passé que nous puisons l'inspiration et l'assurance nécessaires pour innover et élargir nos horizons dans tous les domaines, que ce soient les affaires, les sciences, l'enseignement universitaire ou les services communautaires.

Le secteur des communications de l'Ontario est un secteur de pointe. Dans notre système économique fondé sur l'information, il accorde la priorité à la recherche, au développement et au progrès technologique. Les entreprises de ce secteur lancent constamment des produits et des services nouveaux, dans l'intérêt certes du consommateur, mais aussi dans celui des gens d'affaires, qui prennent ainsi une avance sur leurs concurrents dans les marchés mondiaux.

De plus, la culture et les communications sont des sources directes d'emplois et de prospérité. Ces deux secteurs donnent déjà du travail à 300 000 Ontariens et ce sont des leviers économiques que notre province doit mettre à contribution pour assurer sa croissance future.

L'une des priorités absolues du ministère est d'encourager l'excellence dans la création, tant pour elle-même qu'à titre d'aiguillon pour l'économie.

Notre administration s'enorgueillit d'avoir octroyé au projet de Théâtre du ballet et de l'opéra un emplacement et des subventions qui doteront nos deux compagnies nationales de quartiers dignes de leurs idéaux et de leurs réalisations. Le projet, d'intérêt touristique, aidera aussi à revitaliser ce quartier de Toronto et à procurer des logements à prix abordable et, dès l'inauguration de l'établissement, il aura créé 500 emplois.

Au cours de l'année 1988, le Conseil des Arts de l'Ontario, organisme relevant du ministère, a célébré son 25e anniversaire par de belles festivités. Ses programmes de subventions ont joué un rôle de catalyseur pour le phénoménal développement qu'ont connu les arts depuis les années 1960. Ainsi que le souligne le Conseil, ce foisonnement créateur est un atout pour la jeune génération, qui a grandi dans un milieu culturel riche et animé où elle se reconnaît.

Le Programme fédéral-provincial de développement culturel, auquel 50 millions de dollars ont été affectés, est maintenant en place, avec des résultats dont nous ne pouvons que nous féliciter. L'aménagement de nouvelles salles au Musée royal de l'Ontario, la réfection des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, la restauration du Rideau Canal Museum de Smiths Falls, la formulation du plan directeur du musée Sharon Temple et la construction de l'International Telecommunications Discovery Centre de Brantford sont au nombre des 25 projets qui auront des retombées économiques de plus de 200 millions de dollars, sans compter des avantages sociaux et

culturels impossibles à chiffrer.

Le cinéma et la télévision sont les moyens de diffusion les plus puissants de notre société des communications sur les plans culturel et économique. Les perspectives favorables à l'industrie ontarienne du cinéma, en pleine expansion, ont été contrecarrées par la réduction fédérale des mesures incitatives à l'endroit des investisseurs du secteur privé.

En compensation, l'administration provinciale a approuvé un programme de dégrèvement fiscal à l'investissement, de l'ordre de 30 millions de dollars, sur une période de deux ans; ce programme doit être mis en oeuvre en 1989-1990 par un organisme du ministère, la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne. Ces mesures visent à maintenir un niveau de production élevé et à fournir à nos cinéastes la possibilité de faire oeuvre originale.

Le ministère aide les Ontariens à profiter pleinement des avantages de la technologie des communications et il soutient l'expansion des entreprises ontariennes sur les marchés mondiaux.

Nous administrons le Programme d'extension des services de télédiffusion dans le Nord de l'Ontario (ESTNO), qui subventionne l'implantation de la câblodistribution dans les petits centres de cette région. Grâce au Programme, quelque 10 000 ménages peuvent maintenant capter les émissions de TVOntario et de certaines chaînes commerciales.

Dans les régions où le câblage est impossible, le Programme assure l'installation de réémetteurs à faible puissance pour amplifier la portée du signal de TVOntario, qui diffuse entre autres les débats de l'Assemblée législative. Si une collectivité en manifeste le désir, le signal de Radio-Canada fera aussi l'objet d'une réémission.

La Commission ontarienne des services téléphoniques (COST) relève aussi du ministère; elle régit les 30 réseaux téléphoniques indépendants qui desservent de nombreuses collectivités rurales, y compris celles du Nord de la province, en ce qui touche les services essentiels des télécommunications. En 1988-1989, la COST et l'organisme québécois correspondant ont conjointement réalisé une étude du partage des revenus au chapitre de l'interurbain entre Bell Canada et les réseaux indépendants.

Le ministère continue à représenter l'Ontario devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Notre objectif est de veiller à ce que les intérêts des Ontariens soient bien représentés. Le ministère continue également à représenter l'Ontario dans les négociations fédérales-provinciales qui doivent aboutir à une politique nationale des télécommunications.

Cette année, notre personnel technique a aidé à perfectionner l'antenne aérienne de la liaison par satellite. Ce dispositif permettra au service d'ambulances aériennes d'améliorer son service et il est également prometteur sur le plan de l'exportation.

Le patrimoine de l'Ontario repose sur une triple assise : une nature — eau, terre et air — saine et intacte; un environnement matériel qui témoigne de l'activité de sa population; et l'héritage de valeurs, traditions et coutumes de chaque groupe ethnique. C'est le fondement de la créativité dans tous et chacun des secteurs et la matière première de l'artiste, qui part de ce qui est et a été pour imaginer ce qui pourrait être.

Nous ne pouvons que nous réjouir des réactions positives suscitées dans les milieux professionnels et dans le grand public par la révision de notre politique en matière de patrimoine provincial, processus qui a débuté en 1987 et s'est poursuivi avec la collaboration des intéressés. L'aboutissement en sera une politique d'ensemble qui servira à guider les ministères, les organismes bénévoles, les municipalités et l'entreprise privée dans la préservation et la mise en valeur

des ressources de notre patrimoine.

Dans le cadre des grandes priorités du gouvernement, le ministère cherche à faire de l'éducation un tremplin pour le plein épanouissement de chacun. Au plan culturel, nos organismes, programmes et clients sont engagés dans un processus d'apprentissage continu, grâce auquel ils pourront s'adapter aux fluctuations constantes des conditions de vie.

En participant avec le ministère de l'Éducation aux travaux d'un comité de liaison composé de cadres supérieurs et par le biais du volet Au P.A.S. de notre programme de subventions, nous encourageons l'interaction entre les arts et le réseau scolaire. L'éducation constitue, cela va de soi, l'essentiel du mandat des postes provinciaux TVOntario et CJRT-FM et de celui d'organismes et d'établissements culturels tels que le Centre des sciences de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario et la Collection McMichael d'art canadien.

Le réseau des bibliothèques publiques de l'Ontario offre les ressources essentielles à un apprentissage continu. Cette année, avec l'appui du ministère, a été lancé le premier projet d'initiative communautaire de planification stratégique en matière de bibliothèques. Le plan d'action qui en résultera aidera sûrement les bibliothèques à répondre aux besoins changeants de la clientèle au cours des années 1990.

Un autre établissement renferme des trésors de savoir et d'information et constitue une mine de ressources pour l'apprentissage : ce sont les Archives publiques de l'Ontario, dépositaires des registres et documents officiels du gouvernement de l'Ontario et gardiennes de toute la documentation sur l'histoire de la province. En 1988-1989 s'est achevée la première année entière consacrée à un remarquable programme de modernisation, qui doit transformer cette institution, vieille de 85 ans, en un centre facilement accessible, axé sur les besoins des gens.

Au cours des mois prochains, nous travaillerons de concert avec une foule d'artistes, de bénévoles, d'administrateurs et de gens d'affaires, qui participeront tous à la tâche primordiale de définition et de diffusion de l'identité canadienne. Ensemble, nous pourrons exceller dans les domaines de la création et de l'industrie, garantir un accès sans précédent aux ressources culturelles et aux moyens de communication et nous préparer un avenir prometteur.

La ministre,

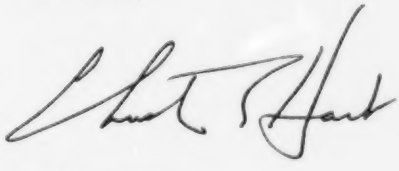

Christine E. Hart

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

David P. Silcox,

sous-ministre

En 1988-1989, le ministère de la Culture et des Communications formulait un ensemble de principes stratégiques devant orienter nos projets et décisions sur une période de trois à cinq ans. Nous avons réalisé des progrès appréciables dans la mise en oeuvre de ce plan directeur.

Une des priorités du ministère était d'améliorer l'image internationale de l'Ontario comme centre d'excellence en matière de culture et de communications. Cette année, nous avons clos une série d'expositions d'arts visuels au Japon et établi des relations culturelles avec l'État ouest-allemand de Bade-Wurtemberg. L'attribution du Prix Trillium, fondé par le ministère l'année dernière, est venue souligner la réussite dans le domaine littéraire.

Un second mandat, d'importance égale, fait du ministère le défenseur énergique des intérêts du secteur de la culture et des communications ontariennes au sein de l'administration provinciale, dans les relations avec l'administration fédérale et sur la place publique. Vers la fin de l'exercice financier, notre Direction des arts a modifié son orientation : de simple exécutante d'un programme, elle passe à l'élaboration d'une politique visant à étayer son rôle de représentation de la communauté artistique de l'Ontario.

Le ministère fait valoir les intérêts de l'Ontario en matière de diffusion et de télécommunication auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Cette année, nous sommes intervenus auprès du CRTC à propos de questions de tous ordres, depuis les grands projets de construction de Bell Canada jusqu'au renouvellement des permis des postes de télévision payante et des autres services discrétionnaires.

Un objectif primordial du ministère est de donner libre cours à l'esprit d'initiative et de permettre le plein développement du potentiel dans les secteurs de la culture et des communications, qui sont déjà de puissants leviers dans notre économie de communications et de services. Nous avons subventionné une étude sur le cinéma commercial qui a brossé le tableau le plus complet à ce jour du point de vue de l'envergure et des besoins de ce secteur en plein essor. Nous avons aussi participé aux travaux de nombreux comités sur les normes techniques qui détermineront l'orientation de l'évolution dans l'industrie des télécommunications.

Le ministère s'est engagé à assurer un accès équitable aux généreuses ressources de l'Ontario sur le plan de la culture et des communications. Nous sommes convaincus que tous les Ontariens, peu importe leur situation géographique ou socio-économique, ont le droit de bénéficier des avantages de la société de l'information.

Afin d'améliorer l'accès aux activités reliées au patrimoine, le ministère a lancé un programme de subventions sur l'histoire des peuples de l'Ontario, qui aidera à explorer le passé multiculturel de la province. Nous avons également inauguré cette année une étude sur les industries culturelles de langue française, qui nous permettra de mieux répondre aux besoins des Franco-Ontariens, en mettant à leur disposition un vaste choix de produits culturels conçus en français. De plus, nous avons mené une enquête sur le rôle joué par les postes de radio communautaires, auxquels il incombe de pallier les lacunes du réseau en place.

En Ontario, le secteur culturel est tributaire de l'initiative communautaire et du dévouement des bénévoles. Le ministère veut renforcer cette base en favorisant une plus grande autonomie des nombreux organismes oeuvrant dans les domaines de l'art, du patrimoine, des archives et des bibliothèques.

Un bel exemple en est l'aide que nous avons apportée à une campagne pilote destinée à encourager les petites entre-

prises à parrainer les arts. Les petites sociétés et groupements artistiques pourront ainsi à leur tour profiter des avantages mutuels qui sont depuis longtemps l'apanage des grandes entreprises et des établissements qu'elles commanditent.

Le ministère encourage l'excellence en éducation par tous les moyens possibles. Cette année, par exemple, nous avons fait envoyer aux bibliothèques les documents relatifs aux programmes scolaires. Nous avons également élaboré, en vue du financement des établissements nationaux de formation artistique, une nouvelle formule qui a rallié l'appui d'autres provinces et qui a été transmise au gouvernement fédéral.

Un autre objectif clé vise à favoriser le développement et l'application de la technologie dans les secteurs de la culture et des communications. Nous subventionnons l'association des centres d'information communautaire de l'Ontario, qui poursuit son projet d'automatisation Online Ontario afin de relier entre elles les bases de données de tous ses centres.

Nous avons également mis sur pied un système d'information par vidéotex, qui met un tableau d'affichage électronique à la disposition des employés du ministère des Transports. Nous participons à divers colloques de préparation à la prochaine étape de la technologie des communications — la transmission et la réception de la voix, de l'image et de diverses données sur une même ligne.

Vu leur mission spéciale de conservation des registres provinciaux, les Archives publiques de l'Ontario jouent un rôle important dans l'amélioration de la gestion de l'information à l'échelle de toute l'administration. Cette année, il y a eu collaboration des Archives et du Secrétariat du Conseil de gestion quant à l'évaluation des besoins et aux orientations futures dans ce domaine, afin de promouvoir la transparence, la responsabilité et l'efficacité gouvernementales.

Du point de vue interne, nous travaillons constamment à affiner nos facultés d'adaptation et d'action, dans un milieu aux mutations rapides. Un de nos principaux atouts réside dans les liens de collaboration que nous entretenons avec les milieux culturels et l'industrie des communications. En 1989-1990, nous avons ainsi pu recueillir un large échantillonnage d'opinions sur des questions critiques, qui vont de la composition du programme d'investissement dans l'industrie cinématographique de l'Ontario aux politiques fédérales en matière de diffusion, en passant par l'orientation de notre Direction des arts.

Je saisis cette occasion de remercier chaudement les nombreux utilisateurs de nos services de leurs conseils, de leur appui et de leur encouragement tout au long de l'année. Nous restons partenaires actifs d'une association qui saura relever les défis des années 1990 et en tirer le meilleur parti.

Le sous-ministre,

David P. Silcox

INTRODUCTION

Le ministère à l'heure de l'information

Les musées communautaires de l'Ontario sont d'inépuisables sources de découvertes sur le patrimoine.

Le ministère de la Culture et des Communications a été institué par le gouvernement provincial dans le but de faciliter le passage de l'Ontario à l'ère de l'information. La culture et les communications sont capitales, si l'administration veut réaliser ses projets d'une société ontarienne dynamique et concurrentielle au XXIe siècle.

La culture englobe l'affirmation et la sauvegarde de notre identité canadienne; elle recouvre les arts, le patrimoine, les bibliothèques, les archives, de même que les industries et organismes culturels. Le domaine complémentaire des communications comprend les réseaux de télédiffusion et de câblodistribution qui servent à la transmission des messages et à la diffusion de l'information; il embrasse également la fabrication du matériel nécessaire à ces réseaux.

Les secteurs de la culture et des communications contribuent de façon inappréciable à la qualité de la vie ontarienne, en cette fin du XXe siècle. Les statistiques peuvent nous aider à imaginer la portée de ces secteurs pour la société : ainsi, 99 pour 100 des ménages ontariens ont le téléphone et 98 pour 100 ont la télévision; ajoutons que le public que touchent les beaux-arts dans la province est de 2,8 millions de personnes.

Ces activités alimentent en outre un secteur économique considérable. Dans l'ensemble, la culture, la radiotélédiffusion ainsi que les services de télécommunication et les industries connexes génèrent des revenus annuels de l'ordre de 11 milliards de dollars et créent, en Ontario, un nombre d'emplois plus élevé que l'industrie automobile. En 1987 seulement, la province a exporté du matériel de télécommunication pour une valeur approximative de 850 millions de dollars.

Orientations stratégiques

Cette année, le ministère s'est proposé un certain nombre d'objectifs précis, afin de stimuler et de renforcer les secteurs de la culture et des communications, tout en respectant les priorités de l'administration. À l'ordre du jour du ministère figuraient les objectifs stratégiques suivants :

- faire mieux connaître, à l'échelle locale, nationale et internationale, le rôle de l'Ontario comme chef de file dans la radiotélédiffusion et dans les télécommunications et aussi comme foyer de diversité et de réalisations culturelles;
- présenter la position de l'Ontario sur les politiques et les initiatives fédérales en matière de culture et de communications;
- miser sur le potentiel des entreprises de ces secteurs pour stimuler la croissance économique;
- multiplier les occasions de participer aux activités culturelles et de bénéficier des communications, surtout pour les groupes et régions défavorisés;
- appuyer les initiatives locales et renforcer le leadership et l'autonomie des organismes culturels;
- promouvoir l'excellence en éducation en établissant des liens entre la culture et les communications d'une part, et les systèmes d'apprentissage formels et informels d'autre part;
- inciter les secteurs de la culture et des communications non seulement à soutenir le rythme des applications de la technologie, mais aussi à contribuer à son avancement et à son progrès;
- renforcer le rôle des Archives publiques de l'Ontario en gestion de l'information, afin de contribuer à la transparence, à la responsabilité et à l'efficacité de l'administration; et
- améliorer la capacité du ministère de répondre aux exigences d'un milieu changeant par une planification et une rationalisation des systèmes de gestion, et cela grâce aux efforts d'un personnel

dont le mot d'ordre soit l'excellence, tant individuelle que collective.

On trouvera au fil des pages suivantes l'exposé des progrès accomplis par le ministère, en 1988-1989, dans la réalisation de ses objectifs.

DIVISION DES AFFAIRES CULTURELLES

La sauvegarde des racines communautaires

Le ministère s'efforce de faire sentir sa présence dans chacune des collectivités de l'Ontario, de façon à encourager la création, la préservation et l'appréciation de la culture canadienne. Ses activités touchent la vie de tous les résidents de la province.

La clientèle du ministère est d'une extrême diversité et comprend des institutions renommées, telles que l'Orchestre symphonique de Toronto et le Musée royal de l'Ontario; des organismes provinciaux de services culturels; près d'un millier d'entreprises culturelles, dont des maisons d'édition et de production cinématographique; et quelque 2 500 organismes implantés dans les collectivités, dont bibliothèques publiques, centres d'information communautaire, sociétés historiques et conseils des arts.

Les visiteurs rivalisent d'ardeur à la machine à ramer du Centre des sciences de l'Ontario.

Le maintien de la base communautaire

L'Ontario a constitué un puissant réseau d'organismes et d'établissements communautaires, qui forment l'armature de la culture ontarienne. Le ministère a continué à renforcer ces structures indispensables en octroyant des subventions aux fins des installations et des projets, pour ainsi stimuler les initiatives locales.

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS

Le Programme d'amélioration des installations culturelles (PAIC) aide les organismes à but non lucratif à se doter des installations nécessaires à un fonctionnement efficace.

Au nombre des changements apportés aux dispositions du programme cette année, citons la règle selon laquelle un pour cent du coût des nouvelles installations subventionnées par le ministère doit être affecté à l'achat d'oeuvres d'art canadien. Cette politique veut assurer un certain revenu aux artistes, tout en favorisant l'exposition publique d'oeuvres plus nombreuses.

Les 134 subventions accordées en 1988-1989 dans le cadre du programme sont notamment destinées à la restauration et à la rénovation de l'historique pavillon Aberdeen d'Ottawa; à la construction d'installations culturelles polyvalentes à London, qui comprendront des ateliers de céramique, de tissage et d'autres formes d'artisanat; à la restauration du dôme de l'église anglicane St. Anne de Toronto, qui possède des murales religieuses et des peintures murales du Groupe des Sept.

D'autres subventions serviront à l'aménagement d'un studio de danse et d'une aire d'accueil ainsi qu'à l'installation d'un éclairage et de rideaux de scène dans le pavillon de la culture de Sturgeon Falls; à la construction de bibliothèques publiques à Bradford et à Lively; à la rénovation des nouveaux locaux de la compagnie de danse Desrosiers de Toronto; et à la réfection d'un kiosque d'information sur Downsview, dans un mail marchand de North York.

ACTIVITÉS À BUT NON LUCRATIF

Cette année, le ministère a accordé quelque 1 200 subventions aux programmes communautaires, afin d'aider toute une gamme d'organismes culturels à améliorer leur gestion, à sensibiliser le public à leurs activités et à mieux desservir leur clientèle.

Au nombre des projets ainsi subventionnés se trouvent l'International Choral Festival de Toronto (été 1989), l'engagement de stagiaires par Information Niagara et l'acquisition d'oeuvres d'art canadien par le musée d'art de Woodstock.

Des subventions ont également été accordées pour l'achat de rayonnages spéciaux à la nouvelle bibliothèque publique de Red Rock, d'une visionneuse/imprimante pour microfilms au musée du comté de Bruce, pour la planification de l'organisation du Mouvement d'implication francophone d'Orléans ainsi que pour un atelier de planification en archéologie organisé par la Cataraqui Archaeological Foundation de Kingston.

En étroite collaboration avec les milieux artistiques, le ministère a créé, pour l'exercice 1989-1990, un nouveau type de subvention à la formation en gestion des arts. Cette initiative offrira à une trentaine de personnes qui se destinent à l'administration dans les domaines artistiques l'occasion d'effectuer des stages de formation pratique poussée au sein d'organismes communautaires. On vise ainsi à augmenter le nombre de gestionnaires qualifiés, afin d'aider ces groupes à améliorer leur efficacité et leur rayonnement.

Le programme Au P.A.S.

Le ministère s'efforce d'améliorer les contacts entre les milieux culturels et éducatifs; à cette fin, il participe avec le ministère de l'Éducation aux travaux d'un comité de liaison composé de cadres supérieurs.

Le programme de subventions pour l'exécution de projets, catégorie Au P.A.S., appuie les initiatives de diffusion des organismes artistiques qui tentent d'augmenter le nombre de leurs représentations dans les écoles ainsi que l'organisation de festivals et de tournées, afin d'intégrer formation artistique et formation scolaire. Prenons pour exemple de cette année l'initiative conjointe de l'orchestre symphonique de la baie Georgienne et des conseils scolaires des comtés de Grey et de Bruce, qui a permis à certains élèves de se produire avec l'orchestre et d'explorer les possibilités d'une carrière musicale sous la direction d'un maître.

Hommage au bénévolat

La contribution des bénévoles est primordiale pour la vie culturelle ontarienne. Le ministère met en lumière ce rôle indispensable par son Programme annuel de récompenses pour bénévoles, auquel participe également le ministère des Affaires civiques.

En avril 1988, 15 distinctions honorifiques pour contribution exceptionnelle ont été décernées lors d'une cérémonie spéciale, en présence du lieutenant-gouverneur. Elles soulignaient des réalisations civiques et culturelles remarquables. Au cours des deux mois suivants, il y a eu, dans la province, 20 cérémonies de remise de distinctions honorifiques pour services bénévoles. Ces distinctions ont été décernées à quelque 2 800 personnes, qui oeuvraient depuis cinq, dix ou quinze années au sein d'organismes à but non lucratif.

Encouragement à l'excellence créatrice

En investissant dans les ressources culturelles, le ministère aide les artistes et les établissements culturels de l'Ontario à manifester leurs forces créatrices. Notre objectif est aussi d'accroître la renommée internationale de la province; pour atteindre ce but, l'image de l'Ontario et ses réalisations culturelles doivent se situer sous le signe de l'excellence.

Le premier ministre David Peterson félicite Timothy Findley, dont l'ouvrage *Stones* a été couronné par le Prix Trillium.

Théâtre du ballet et de l'opéra

Le projet de doter nos compagnies nationales de ballet et d'opéra de quartiers permanents est en bonne voie de réalisation; l'administration provinciale s'est en effet engagée à y réserver un emplacement du centre-ville de Toronto ainsi que des subventions d'immobilisation de 65 millions de dollars.

Cet établissement ultramoderne procurera enfin au Ballet national du Canada et à la Compagnie d'opéra canadienne les salles de spectacle dont ces institutions ont besoin pour continuer à se développer avec succès, tant sur le plan artistique que sur le plan financier. Ces nouveaux lieux culturels contribueront à relever la zone Bay-Wellesley et rehausseront le caractère de grande ville internationale de Toronto.

L'aide financière de l'Ontario est accordée à la condition que d'autres parties — l'administration fédérale, la communauté urbaine de Toronto et le secteur privé — apportent également leur contribution.

Programme d'aide fédéral-provincial

Par l'accord de développement culturel Canada-Ontario conclu en 1986, les gouvernements fédéral et provincial soulignaient le rôle imparti aux entreprises et industries culturelles dans le développement économique et social. Ce programme de 50 millions de dollars, assumé à part égale par les deux paliers de gouvernement, a pour objectif de garantir la qualité et l'expansion du secteur culturel en Ontario. On s'attend à des retombées économiques de plus de 200 millions de dollars.

Cette année, le solde des fonds alloués pour une période de quatre ans a été réparti. Les contributions approuvées au chapitre du développement de l'infrastructure comprennent une tranche de 11 millions de dollars, affectée à la planification et à la construction de l'International Telecommunications Discovery Centre à Brantford. Ce centre fera de la patrie d'Alexander Graham Bell une attraction touristique et culturelle majeure et mettra en évidence les réussites canadiennes dans le domaine des télécommunications.

Le programme a également fourni, en 1988-1989, des fonds d'immobilisation pour la rénovation du Huron County Pioneer Museum à Goderich, la construction d'un musée du verre et de la poterie à Waterloo, la restauration des bâtiments du Rideau Canal Museum à Smiths Falls et la restauration du musée de Sault Ste. Marie.

D'autres fonds d'immobilisation ont été octroyés pour le réaménagement en centre des arts du spectacle de l'auditorium White Pines à Sault Ste. Marie, l'aménagement des installations du Centre canadien des hautes études cinématographiques à North York, et le réaménagement d'un ancien palais de justice d'Ottawa, qui accueillera 15 groupes artistiques communautaires.

Parmi les quatre subventions en marketing de cette année, notons celle qui a été octroyée au Ballet national du Canada pour la mise au point de matériel et de logiciels informatiques, en vue d'une dynamique campagne de commercialisation. Cinq projets encourageant l'excellence dans l'entreprise ont reçu

Visual Arts Ontario a adopté une démarche originale en choisissant pour cadre d'une exposition une station d'épuration des eaux, bâtiment sans vocation artistique au départ.

des subventions, dont celui de l'OWL Centre for Film and Television de Toronto, qui dispense formation et conseils à toutes les phases de la production d'émissions de télévision pour les enfants et la famille.

Au nombre des études subventionnées cette année, il y a lieu de mentionner l'élaboration d'un plan directeur pour le musée historique Sharon Temple, dans la ville d'East Gwillimbury, qui régira les mesures de conservation, d'amélioration et d'exploitation des installations jusqu'à la fin du siècle.

Pleins feux sur l'excellence en littérature

Le prestigieux Prix Trillium du gouvernement de l'Ontario met à l'honneur les succès des auteurs et des éditeurs de la province.

Dans sa deuxième année, le concours, administré par la Direction des bibliothèques et de l'information communautaire, a rassemblé 153 ouvrages de tous les genres, en français comme en anglais. En février, le choix s'est arrêté sur onze finalistes, qui ont fait l'objet d'une promotion intensive dans les librairies, les bibliothèques et les médias de toute la province.

Le nom du lauréat de 1989, choisi par un jury bilingue de cinq membres, a été proclamé lors d'une réception de gala au St. Lawrence Hall de Toronto; il s'agit de Timothy Findley, auteur du recueil de nouvelles *Stones*. Le prix est accompagné d'une bourse de 10 000 $.

Ce concours littéraire est le seul du genre au Canada; il reconnaît le rôle distinctif de l'éditeur. Penguin Books Canada, l'éditeur de *Stones*, a reçu un prix de 2 000 $, pour intensifier la campagne de publicité du livre.

Défense et promotion des arts

La Direction des arts du ministère a commencé, cette année, à jouer d'une manière plus active son rôle de défense et de promotion des arts au sein du gouvernement et à l'extérieur. Cette décision a résulté du premier réexamen du mandat de la Direction depuis sa création en 1978. Ce mandat lui confie le soin de promouvoir l'accessibilité, la qualité et la diversité des ressources artistiques dans toute la province.

Cette révision a été effectuée par une société d'experts-conseils, qui a aussi procédé à l'ébauche d'un plan d'action pour une période de trois à cinq ans. Le groupe de travail a consulté une cinquantaine de personnes des milieux artistiques et gouvernementaux, lors d'entrevues, de réunions et d'ateliers.

Le rapport en a conclu que la Direction devrait s'affirmer beaucoup plus énergiquement dans la promotion des arts auprès des autres ministères, des autres paliers de gouvernement et du secteur privé. Ce n'est qu'à la condition de se gagner l'appui d'autres collaborateurs que la Direction pourra assurer, à long terme, de bonnes perspectives financières aux groupements artistiques.

Ce nouveau rôle, plus actif, d'élaboration des politiques exigera des ressources plus considérables aux fins de consultation des milieux artistiques, de mise sur pied de recherches et de formulation d'arguments persuasifs. Pour que la Direction puisse concentrer ses efforts sur son nouveau rôle, le plan recommande qu'elle délègue dans la mesure du possible la surveillance de l'exécution des programmes à d'autres directions, organismes ou groupes.

Dans un premier temps, la Direction a annoncé la mise en vigueur, le 1er avril 1989, d'une nouvelle structure organisationnelle, qui prévoit un partage du personnel entre trois secteurs : élaboration des politiques et des programmes, activités culturelles externes et gestion des programmes.

Depuis le 1er avril également, le pro-

gramme d'aide au fonctionnement des galeries d'art communautaires, auquel 1,4 million de dollars ont été affectés, relève du Conseil des Arts de l'Ontario. Depuis le milieu de l'été, les subventions aux programmes communautaires relèvent des bureaux des services régionaux du ministère.

Appui accordé au réseau artistique

Le ministère offre annuellement des subventions de fonctionnement afin d'appuyer l'excellent réseau d'organismes de service aux arts de l'Ontario, dont Visual Arts Ontario, l'Ontario Choral Federation et la Fédération des orchestres symphoniques de l'Ontario. Il vient aussi en aide à l'École nationale de ballet (à Toronto) et à l'École nationale de théâtre (à Montréal), les deux établissements nationaux de formation artistique du Canada. C'est un investissement dans l'avenir du talent créateur.

Cette année, l'Ontario a proposé pour ces deux centres nationaux d'excellence une nouvelle politique de financement qui a rallié l'appui d'autres provinces et a été transmise au gouvernement fédéral. Le plan ferait d'Ottawa le premier responsable du financement de ces établissements essentiels, avec la contribution des provinces et des territoires. En vertu de cette formule, la province hôte de chaque établissement assumerait une responsabilité spéciale à l'égard du financement, tandis que la participation des autres provinces serait établie au prorata du nombre de leurs ressortissants inscrits.

Émissaire de la communauté artistique ontarienne, Michael Snow (à droite), pose avec Toshio Hara, à Tokyo.

Rayonnement culturel international

Le ministère encourage les échanges culturels avec d'autres pays afin d'élargir les horizons des artistes et de leur public. Le rayonnement culturel international de l'Ontario s'avère également bénéfique sur le plan économique. Il donne de la province l'image d'une société moderne et féconde, où il est intéressant de vivre et de travailler, favorisant ainsi le commerce extérieur, le tourisme et les investissements.

Le ministère dispose d'un attaché culturel à plein temps à la Maison de l'Ontario à Londres. Il collabore aussi à certains projets spéciaux avec d'autres services internationaux du gouvernement provincial. Ainsi, en 1987 et 1988, il a collaboré avec la Maison de l'Ontario à Tokyo à un festival en quatre parties, visant à diffuser au Japon les réalisations ontariennes en arts visuels.

Au printemps 1988, le ministère a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la tournée d'une exposition de ferronnerie d'art dans l'État ouest-allemand de Bade-Wurtemberg. Cette initiative constituait un effort de la part du gouvernement ontarien pour resserrer les liens commerciaux, technologiques et culturels avec cet État du sud de l'Allemagne.

Les organismes culturels du ministère se sont manifestés avec succès pendant le sommet économique mondial, réunissant les représentants des pays industrialisés à Toronto, en juin 1988. Le Centre des sciences de l'Ontario et Science Nord étaient présents au pavillon de l'Ontario, tandis que le Musée des beaux-arts de l'Ontario, la Collection McMichael d'art canadien et le Musée royal de l'Ontario ouvraient leurs locaux à des manifestations organisées dans le cadre du sommet.

Anniversaire à la Commission permanente de coopération Ontario-Québec

La Commission permanente de coopération Ontario-Québec célèbre, en 1989, son 20e anniversaire. Cet organisme a pour mission de faciliter les échanges entre les deux provinces en matière de culture, d'éducation et de service public. Désireux de s'associer à cette célébration, le ministère subventionne une intéressante exposition de 20 designs d'objets et de mobilier, 10 de chaque province. La collection "Vingt/Twenty" doit être exposée à Toronto et à Montréal cette année.

L'art de la commandite et la petite entreprise

Les grandes entreprises et les grands établissements d'art ont une longue tradition d'association mutuellement avantageuse. Le parrainage d'activités culturelles offre aux sociétés l'occasion de se manifester sous un jour favorable à la fois sur le plan de l'opinion publique et du marketing.

Cette année, le ministère a, conjointement avec le secteur privé, appuyé une initiative qui veut inciter les petites et moyennes entreprises à parrainer des organismes artistiques de même envergure. Des projets pilotes ont été lancés à Toronto, à Thunder Bay et à Guelph afin de réunir des représentants des deux parties et de cerner les possibilités de commandite. Un sondage mené en 1988 auprès de 500 petites entreprises ontariennes a révélé que, pour 75 pour 100 des commanditaires, l'expérience avait été fructueuse, si bien qu'ils avaient l'intention de s'y prêter de nouveau.

Sauvegarde du patrimoine ontarien

L'imminence du XXIe siècle suscite une transformation profonde de nos attitudes envers le passé. La notion de patrimoine s'étend maintenant aux aspects à la fois palpables et impalpables de notre histoire naturelle et de notre histoire culturelle. Cette nouvelle définition, plus large, englobe le patrimoine naturel que sont l'eau, la terre et l'air, de même que le témoignage matériel des réalisations humaines et aussi les croyances, valeurs, traditions et coutumes de nos divers groupes ethniques.

Il est donc manifeste que la conservation de l'environnement et celle de la culture sont solidaires. Le développement n'est pas souhaitable s'il compromet l'avenir en hypothéquant et en détruisant aujourd'hui les ressources naturelles ou culturelles au nom d'un profit économique à court terme.

Pris dans leur ensemble, les divers éléments qui composent le patrimoine forment le tissu même de la vie économique et sociale. Cet ensemble représente aussi le fondement essentiel de notre pouvoir concurrentiel face à des changements globaux profonds et rapides.

Le ministère a pris des engagements vis-à-vis du patrimoine comme ressource vitale. L'objectif est non seulement la sauvegarde mais le développement, afin de tirer du passé des jalons pour l'avenir.

Examen de la politique en matière de patrimoine

L'examen de la politique relative au patrimoine ontarien, lancé par le ministère en 1987, s'est poursuivi cette année par la publication d'un rapport de synthèse, la consultation ayant entraîné la présentation de 250 mémoires et la tenue de 26 assemblées publiques dans toutes les parties de la province.

La commission a reçu des mémoires de particuliers et d'organismes oeuvrant dans tous les secteurs du patrimoine : archéologues, archivistes, naturalistes, spécialistes du folklore; musées et municipalités; comités consultatifs en archéologie, associations provinciales et organismes gouvernementaux; organismes franco-ontariens et multiculturels; planificateurs, promoteurs, constructeurs et représentants de l'industrie du tourisme; et une foule d'autres.

La synthèse des mémoires a servi de base à une deuxième série de consulta-

La maison de George Brown (l'un des pères de la Confédération), restaurée et adaptée à une affectation moderne.

tions auprès d'autres ministères et de 35 organismes provinciaux représentatifs au cours du mois de septembre 1988.

L'objectif principal de l'étude est de formuler une politique générale à l'échelle du gouvernement tout entier, qui guide la planification et la coordination des lois, politiques et programmes. Actuellement, presque tous les ministères provinciaux coiffent des mesures qui touchent le patrimoine — sous la forme de 25 lois et plus de 100 programmes. L'examen se propose aussi de favoriser une meilleure connaissance de notre patrimoine provincial tant dans les milieux professionnels que chez le grand public. Le dernier rapport de l'examen de la politique en matière de patrimoine doit être présenté au début de 1990.

Sauvegarde de l'histoire des peuples de l'Ontario

Le patrimoine ontarien est extrêmement diversifié sur le plan de la culture. Cette année, le ministère a instauré un programme de subventions visant à appuyer des projets mettant en valeur le passé multiculturel de la province, trop souvent méconnu. Le programme est une initiative conjointe avec la Société d'histoire multiculturelle de l'Ontario et la Société historique de l'Ontario.

Cette année, 33 subventions ont été accordées. Grâce à elles, par exemple, le North American Black Historical Museum organisera une exposition sur l'expérience agricole des Noirs dans les comtés d'Essex et de Kent, et le musée de Timiskaming réalisera une exposition itinérante sur l'histoire du peuplement de la région par des descendants des Premières Nations et des groupes d'origine libanaise, juive, irlandaise, française, finlandaise et ukrainienne.

Appui aux milieux oeuvrant à la sauvegarde du patrimoine

L'un des objectifs principaux du ministère est de soutenir la vague d'enthousiasme pour le patrimoine que connaissent actuellement les collectivités ontariennes. Cette année, des subventions de fonctionnement ont été accordées à 197 musées communautaires, dont le Lake of the Woods Museum de Kenora, le North Bay & Area Museum, le Marine Museum of the Great Lakes de Kingston et le Village des pionniers de Black Creek, dans le Grand Toronto.

Une douzaine d'organismes provinciaux qui s'occupent de patrimoine, dont l'Association des musées de l'Ontario et la Ontario Archaeological Society, ont aussi reçu des subventions de fonctionnement. Certains de ces organismes ont participé à un atelier de trois jours sur la planification stratégique et financière, offert par le ministère et suivi de consultations régulières.

La conservation architecturale gagne du terrain

La première conférence en cinq ans des comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture (CCLCA) s'est tenue en juin 1988, à Sault Ste. Marie. Elle a fourni l'occasion aux 150 délégués venus de tous les coins de la province de discuter d'orientation et elle a abouti à la formation d'un comité de direction, qui mettra sur pied un CCLCA provincial. Les comités consultatifs sont établis en vertu de la Loi sur les biens culturels de l'Ontario, pour aider les administrations municipales à prendre des décisions quant au classement ou à la désignation des monuments et sites historiques.

Quelque 775 membres des comités et représentants des municipalités ont eu cette année l'occasion de se familiariser

avec les techniques de restauration de la maçonnerie; le programme "Conservation de l'architecture en Ontario" a parrainé 20 de ces ateliers. L'objectif était d'initier à la restauration les personnes chargées de la gestion des subventions gouvernementales destinées aux monuments classés.

L'équipe des bibliothèques et de l'information communautaire veille à combler les besoins en matière d'information et d'éducation.

Le carrefour de l'information

Établissement culturel traditionnel, la bibliothèque publique a changé avec les temps et joue maintenant le rôle nouveau de centre culturel communautaire. La bibliothèque prête toujours des livres, mais elle offre aussi le moyen de partager les valeurs des nombreux milieux culturels ontariens; elle constitue une voie d'accès à la multitude de données requises pour la participation à notre économie de pointe. La bibliothèque publique renferme les sources de savoir et de données dont les gens ont besoin pour apprendre et s'adapter la vie durant.

Le ministère appuie financièrement plus de 400 conseils de bibliothèques publiques (et, en outre, quelque 140 municipalités qui concluent des ententes avec des conseils voisins pour en obtenir des services de bibliothèques). Ce réseau rejoint 99,4 pour 100 des Ontariens, par l'entremise de près de 1 500 centres de service. La circulation annuelle se chiffre à plus de 70 millions, ce qui signifie que, en moyenne, le résident ontarien emprunte huit articles par an de la bibliothèque publique.

Seize écrivains en résidence dans des bibliothèques

Le programme "Écrivains dans les bibliothèques" du ministère qui en 1988-1989 en est à sa troisième année d'existence, se propose d'amplifier le rayonnement des écrivains ontariens et de stimuler l'activité littéraire dans les collectivités. Cette année, grâce aux subventions, 16 bibliothèques bénéficient de la présence d'un écrivain, ce qui porte le total à 59 depuis l'inauguration du programme.

Les écrivains en résidence prennent connaissance de manuscrits qu'ils évaluent et tiennent, sur rendez-vous, des séances de travail avec les auteurs de la collectivité; ils font également des lectures d'oeuvres, prononcent des conférences et dirigent des ateliers. Le programme contribue à assurer un revenu aux auteurs reconnus, fournit une expérience d'apprentissage unique pour les écrivains débutants et donne l'occasion aux usagers des bibliothèques de mieux apprécier la littérature canadienne.

Transformation du Service des bibliothèques de l'Ontario

Le Service des bibliothèques de l'Ontario, entièrement subventionné par le ministère, veut favoriser la coordination et la collaboration entre les bibliothèques; il offre aussi des services de soutien tels que formation, consultation et perfectionnement professionnel. Cette année, la structure du Service a été repensée et des modifications y seront apportées à compter du 1er avril 1989.

Dans le passé, le Service des bibliothèques de l'Ontario était dirigé par une série de huit conseils distincts. Ces derniers forment maintenant deux conseils régionaux, l'un pour le Nord de la province et l'autre pour le Sud, chacun ayant à son service un directeur et une équipe de gestion. Cette approche intégrée devrait favoriser un service équitable et cohérent dans chaque région tout en évitant le double emploi et en améliorant l'efficacité.

Les conseils du Nord et du Sud fonctionneront indépendamment du ministère,

Les responsables ministériels Morris Zbar (à gauche) et Linda Stevens (à droite) félicitent Nancy Hall, du Conseil des bibliothèques publiques d'Etobicoke, pour ses efforts méritoires.

chacun concluant avec ce dernier un contrat annuel qui stipule les grandes lignes de son orientation. La région se chargera ainsi du détail de la gestion et de la prestation des services, ce qui permettra au ministère de se concentrer sur des questions de stratégie à long terme.

Mise au point d'un plan directeur

Avec le soutien administratif et financier du ministère, les administrateurs et les bibliothécaires travaillent à la mise au point du premier plan directeur destiné aux bibliothèques publiques. Ces travaux, d'une durée de deux ans, devraient s'achever en 1990.

Cette année, plus de 150 représentants du secteur des bibliothèques ont contribué à la définition des objectifs et des orientations : marketing, financement, formation des bibliothécaires, technologie, mesures de rendement et service dans le Nord et dans les petites collectivités. Au cours de la prochaine décennie, le plan aidera tous les bibliothécaires de la province à résoudre ces questions pressantes de façon rationnelle et systématique.

Livres sonores en diverses langues

En 1989-1990, le ministère a publié un répertoire de sources de livres sonores en diverses langues, à l'intention des bibliothèques publiques désireuses d'acheter du matériel enregistré, en général sur cassettes. Ces articles connaissent une grande vogue au sein de la société culturellement très diversifiée de l'Ontario, et les groupes cibles vont des personnes malentendantes aux enfants des classes de langues d'origine.

Matériel non conventionnel

Un autre répertoire publié cette année aidera les bibliothécaires à se procurer du matériel non conventionnel pour les usagers handicapés. Le guide décrit plusieurs présentations particulières : livres sonores, ouvrages en gros caractères et en braille, à sujets d'actualité et à vocabulaire de base et vidéos avec sous-titres et en circuit fermé. Ce guide donne une liste de maisons d'édition et de distribution dans ce domaine en plein essor.

Colloque des bibliothèques autochtones

Le Service des bibliothèques de l'Ontario a tenu cette année sa toute première conférence destinée au personnel des bibliothèques autochtones. Subventionnée par le ministère des Affaires civiques et organisée par le bureau du SBO Thames en mai 1988, la manifestation réunissait 40 représentants des bandes du Sud ontarien. Cette rencontre des autochtones oeuvrant dans les bibliothèques a été l'occasion de séances de perfectionnement, d'échange d'information et de l'établissement de réseaux voués à l'amélioration du service de bibliothèques des bandes.

La technologie et le partage des ressources

En avril 1988, une réception, à la bibliothèque publique de Guelph, a marqué l'achèvement de l'Ontario Public Library Information Network (OPLIN), qui met à contribution la technologie de pointe pour assurer un accès meilleur et plus équitable aux ressources de l'information et des bibliothèques dans toute la province.

Mis en place au cours des quatre dernières années, le réseau OPLIN dote 161 bibliothèques publiques des avantages d'un réseau automatisé; elles auront désormais accès à une base de

données internationale de plus de 40 millions de titres. Le système permet aussi la localisation et la vérification rapide de documents et la transmission électronique de messages. L'usager bénéficie en conséquence d'un service plus rapide lors des demandes de prêts entre bibliothèques.

Cette année, on a commencé l'élaboration d'un plan d'action visant à maintenir à jour la technologie en usage dans les bibliothèques. Ce plan définira l'orientation du réseau pour les années 1990 et prescrit l'étude du rendement des nouvelles techniques, dont celles de la télécopie et du disque optique compact, dans le partage des ressources.

Au service des usagers

Les centres d'information communautaire (CIC) renseignent la population sur les services publics et les organismes bénévoles à l'échelle locale. Adoptant une démarche axée sur la résolution de problèmes, ils orientent les gens vers les services appropriés. Les centres offrent également un service complet de banque de données qui vient étayer cette démarche personnalisée. Les 59 centres subventionnés par le ministère cette année ont répondu à plus de 760 000 demandes de renseignements.

Le ministère accorde aussi des subventions de fonctionnement à l'association des centres d'information communautaire de l'Ontario et subventionne son projet de réseau automatisé Online Ontario, qui doit relier les bases de données des CIC dans toute la province. Le système décuplera l'accès aux répertoires de services sociaux et à d'autres données sur les services bénévoles et gouvernementaux.

En 1988 a paru le rapport d'un expert-conseil sur l'orientation et les ressources du programme futur des centres d'information communautaire. Après consultation avec l'association des centres d'information communautaire et certains des centres, le ministère a fait connaître ses positions à l'égard des recommandations.

Renforcement des industries culturelles canadiennes

L'Ontario est au coeur des industries culturelles canadiennes. Les entreprises qui ont leur siège dans la province génèrent substantiellement plus de la moitié des revenus du Canada dans les domaines de l'édition de livres et de périodiques, de l'enregistrement sonore, du film et de la distribution cinématographique commerciale, de la production vidéo et audiovisuelle. Au fur et à mesure de l'implantation de l'ère de l'information, ces secteurs dynamiques gagnent en importance à titre de paramètres de l'identité canadienne et de sources d'emplois et de prospérité.

Voisines de la plus puissante concentration mondiale de mass media, les industries culturelles canadiennes doivent se défendre constamment contre la domination étrangère. Le ministère travaille à renforcer les entreprises culturelles de l'Ontario et, partant, à sauvegarder la souveraineté culturelle du Canada et les emplois de demain.

Bien que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis paraisse ne pas toucher le secteur culturel, le gouvernement de l'Ontario n'en continue pas moins à appréhender ses effets possibles sur la culture et la société canadiennes. Le ministère surveille avec vigilance la mise en oeuvre de l'accord, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1989.

Lancement du programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne

Le gouvernement provincial offrira aux personnes qui investissent dans des productions réalisées en Ontario un dégrèvement fiscal qui, en vertu d'un nouveau programme annoncé cette année, pourra atteindre 20 pour 100 de l'investissement et entrera en vigueur au début de 1989-1990. Ce programme, d'une durée de deux ans, se chiffre à 30 millions de dollars et veut parer aux effets de la réduction de l'encouragement fiscal du gouvernement fédéral aux investissements dans le secteur cinématographique privé, et aux effets de l'instauration par le Québec d'un dégrèvement généreux.

Le programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne apportera les mesures nécessaires pour maintenir la production cinématographique canadienne en Ontario à son niveau actuel de plus de 100 millions de dollars par an. Il devrait en résulter des retombées économiques de l'ordre d'un quart de milliard de dollars. En annonçant ces mesures, la ministre a pressé le gouvernement fédéral de se pencher sur un programme national efficace d'investissement dans l'industrie cinématographique, qui éliminerait la nécessité d'une intervention provinciale.

Le programme a été mis au point en étroite consultation avec l'industrie cinématographique. Il sera administré par un organisme du ministère, la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne (SDICO).

Aux fins d'autres initiatives cinématographiques, la Société recevra une subvention supplémentaire de deux millions de dollars qui lui permettra d'augmenter ses investissements dans la production d'émissions de télévision multiculturelle et dans les arts du spectacle; le ministère réservera 1,5 million de dollars au titre de l'aide à la production de films éducatifs.

L'équipe de tournage de la chaîne française filme un phoque pour l'un des épisodes de l'émission *Habitat*.

Rôle primordial de la Cinémathèque de l'Ontario

L'étude du cinéma en tant qu'art, science et industrie a une longue tradition, principalement en Europe et, plus récemment, dans le monde anglophone. Le ministère est persuadé que la Cinémathèque de l'Ontario, constituée en 1969 et qui a son siège au Centre des sciences de l'Ontario, réunit toutes les conditions requises pour devenir une cinémathèque de classe mondiale et une composante essentielle de l'infrastructure cinématographique en Ontario.

Cette année, le ministère a demandé à une société d'experts-conseils de préparer un plan général d'orientation, de fonctionnement et de financement comme cadre de développement pour la Cinémathèque. L'établissement se joindra au Festival of Festivals pour constituer un nouveau centre de culture cinématographique en Ontario.

Étude sur l'industrie du théâtre

On possède maintenant une mine de données sur l'industrie ontarienne du théâtre, grâce à une étude subventionnée par le ministère, qui s'est terminée cette année. Le rapport confirme que le théâtre "commercial" est un secteur important des industries culturelles, qui a généré des revenus bruts de 127 millions de dollars de 1982 à 1988.

L'étude comprend un profil de l'industrie, une analyse des problèmes et des recommandations pour renforcer le théâtre "commercial" en Ontario. Les données obtenues auront une valeur inestimable pour le ministère et l'industrie en ce qui a trait à la planification.

Aide à l'édition

Le ministère a contribué au succès de l'industrie ontarienne du livre en poursuivant sa politique de cautionnement des emprunts et de subvention des intérêts d'entreprises canadiennes dont le siège est en Ontario. Deux autres maisons d'édition, Broadview Press et Somerville, participent maintenant au Programme d'aide aux éditeurs de l'Ontario, qui en compte maintenant 24.

En outre, le ministère appuie la promotion à la télévision d'ouvrages canadiens par une subvention au Book and Periodical Development Council. Le projet LISEZ SUR LE SUJET est le fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque nationale du Canada et Radio-Canada. On a montré à l'écran des listes de livres canadiens après certaines émissions de télévision canadiennes, pour faire connaître au public les auteurs canadiens.

Les Archives publiques contiennent plus de 130 000 pieds cubes de documents irremplaçables sur le passé de l'Ontario.

Étude sur les industries culturelles de langue française

Les programmes actuels du ministère sont offerts aux industries culturelles de langue française, mais ce secteur présente des problèmes particuliers et aussi des avantages. Le ministère a lancé cette année une étude qui doit préciser l'envergure, le fonctionnement et les besoins des cinq industries culturelles de langue française — l'édition de livres et de périodiques, le cinéma, l'enregistrement sonore et l'industrie du théâtre.

L'achèvement du rapport est prévu pour l'automne 1989. L'objectif principal est d'assurer aux Franco-Ontariens l'accès à une large gamme de produits de qualité, qui reflètent la culture franco-ontarienne.

LES ARCHIVES PUBLIQUES DE L'ONTARIO
Une métamorphose en cours

Les Archives publiques de l'Ontario renferment une inestimable collection de documents officiels de même que des manuscrits de particuliers, des cartes, des photographies, des films et d'autres documents témoins de l'histoire ontarienne. C'était, en 1988-1989, la première année complète du programme destiné à transformer le vénérable établissement, qui a 85 ans d'existence, en un centre de ressources sur le patrimoine, facile d'accès et axé sur les besoins des usagers.

Au cours de la phase initiale, l'organisation des Archives a été restructurée. Deux autres phases importantes ont été la création de la Direction de la gestion et du développement des collections, dont la mission comprendra le repérage, l'analyse, l'acquisition, le traitement et l'entreposage des documents de valeur historique, ainsi que la formation d'une nouvelle unité de service au public, dont le rôle sera de faciliter l'accès aux collections et le contact avec les spécialistes des Archives.

Dépositaires des documents officiels sur les politiques, décisions et activités du gouvernement, les Archives constituent un moyen privilégié d'évaluation de l'intégrité de l'administration. C'est aussi une mine d'information pour une foule d'usagers : planificateurs et juristes, enseignants, écrivains, historiens et particuliers désireux de reconstituer leur généalogie.

Cette année, la salle de lecture publique a accueilli 15 650 personnes et on y a répondu à 14 700 demandes téléphoniques ou postales. Il y a eu accroissement des activités de rayonnement, dont le bilan est de 55 tournées, 11 ateliers et 50 conférences dans toute la province; le bulletin a été envoyé à quelque 5 000 groupes et particuliers qui s'intéressent au patrimoine. L'une des grandes priorités a été l'établissement de liens étroits avec

les archives communautaires et régionales ainsi qu'avec les associations professionnelles d'archivistes.

La société T. Eaton, une des grandes chaînes canadiennes de vente au détail, a fait don cette année de ses documents historiques aux Archives — documents financiers et réclames, catalogues, photographies et films remontant jusqu'à ses origines, dans les années 1860. Le premier ministre David Peterson a accepté le don au nom de la province.

Les Archives publiques de l'Ontario détiennent la collection la plus étendue et la plus diversifiée de documents tombant sous le coup de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Au cours de la première année, le personnel a répondu à 98 demandes officielles en vertu de la Loi, en plus des milliers de demandes courantes de renseignements.

La mise en oeuvre de la politique de l'accès à l'information a fait ressortir le fait que celle-ci est une ressource vitale, qui doit faire l'objet d'une gestion efficace. Cette année, les Archives ont collaboré avec le Secrétariat du Conseil de gestion dans l'étude des besoins et orientations du gouvernement en ce domaine. Vu leurs ressources et les compétences exceptionnelles qu'elles réunissent, les Archives seront en mesure de jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion d'une gestion rationnelle des documents à l'échelle de l'administration tout entière.

Des artistes inuit à l'oeuvre, lors d'une exposition rétrospective sur les gravures de Cape Dorset 1959-1989.

Le Programme d'archives multiculturelles

Les Archives encouragent et aident les diverses communautés culturelles à conserver leurs documents historiques. En outre, les Archives provinciales s'emploient à acquérir et à conserver les documents à caractère multiculturel qui ont une valeur historique pour la province. Cette année, les Archives ont dispensé des ateliers de formation et des services de consultation à 20 groupes culturels, assuré la conservation sur microfilm de 43 journaux ethniques et acquis quatre collections multiculturelles d'importance.

Deux expositions itinérantes ont fait connaître les collections des Archives dans plusieurs villes. *Expérience des immigrants* mettait en valeur diverses communautés ethniques qui ont enrichi le patrimoine ontarien, tandis que *Les survivants* portait sur les immigrants de nombreux pays, qui ont fui l'adversité et se sont installés dans la province.

ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Une mine de possibilités culturelles

Les organismes et établissements culturels de la province offrent à la population ontarienne un éventail sans pareil d'expériences culturelles et diffusent, dans d'autres pays, des réalisations culturelles typiques. Les collections d'oeuvres de ces établissements sont estimées à plus d'un milliard de dollars et leurs locaux, à quelque 500 millions; on y accueille chaque année près de 4,4 millions de visiteurs, tandis que les émissions de télévision et de radio recrutent un public hebdomadaire de l'ordre de 2,2 millions de personnes.

Dans leur ensemble, ces organismes et établissements se partagent 56 pour 100 du budget annuel du ministère. Cette proportion du soutien étatique souligne le rôle critique qui leur incombe au plan de l'économie et au plan de la qualité de la vie en Ontario.

Des enfants s'adonnent aux plaisirs de la peinture, à l'école du Musée des beaux-arts de l'Ontario.

Excellence et leadership

En octobre 1988, le ministère était l'hôte d'un colloque sur l'excellence, intitulé Directors Forum on Excellence in Governance, qui réunissait 112 personnes, membres des conseils d'administration d'organismes et établissements culturels, et représentants de divers paliers de l'administration ontarienne. Le symposium s'était donné quatre grands thèmes, reliés aux orientations stratégiques du ministère : responsabilité, paramètres d'une action publique, participation financière et excellence en éducation.

Cette rencontre, très appréciée, est venue affermir les voies de communication déjà établies entre le ministère et les divers organismes, et les administrateurs en ont retiré une meilleure compréhension des besoins et priorités de leur organisme dans l'optique de la politique gouvernementale et de la responsabilité fiscale.

Programme ontarien de rayonnement culturel

Le Programme ontarien de rayonnement culturel du ministère offre une aide financière qui permet aux organismes culturels de faire bénéficier de leurs ressources des collectivités de toutes les régions de la province. Ainsi, en 1988-1989 :

- le Musée des beaux-arts de l'Ontario a participé aux festivals de Peterborough, de Haliburton et d'Owen Sound; il a organisé plusieurs expositions itinérantes à l'intention de centres de toutes les régions de l'Ontario;
- la Collection McMichael d'art canadien a noué des liens avec les collectivités autochtones, produit des diaporamas et monté une exposition sur la conservation;
- les Jardins botaniques royaux ont réalisé un ambitieux programme de conférences, de démonstrations, d'expositions et d'ateliers dans toute la province;
- le Musée royal de l'Ontario a organisé des expositions itinérantes à l'intention de musées et bibliothèques, participé à des festivals communautaires et mis au point des trousses éducatives et des programmes destinés aux écoles;
- Science Nord a diffusé des programmes dans des centres isolés du Nord-Ouest de l'Ontario et préparé du matériel d'accompagnement et de promotion; enfin,
- TVOntario a participé au Festival franco-ontarien d'Ottawa.

Adoption de stratégies multiculturelles

Les organismes provinciaux contribuent au pluralisme de la société ontarienne et oeuvrent dans le but de supprimer les entraves culturelles à l'égalité.

En 1988-1989, le Conseil des Arts de l'Ontario a reçu près de trois millions de dollars du ministère des Affaires civiques pour prendre des initiatives en ce sens au cours des trois prochaines années. Le Conseil a nommé un coordonnateur au multiculturalisme, qui dirigera l'intégration des stratégies multiculturelles aux divers paliers administratifs.

Dans le cadre d'un autre projet triennal, le Musée des beaux-arts de l'Ontario, le Musée royal de l'Ontario et le Centre des sciences de l'Ontario collaborent à un sondage qui doit analyser les tendances en matière de fréquentation de ces institutions, de manière à augmenter leur public. Cette initiative a aussi l'appui du ministère des Affaires civiques, en vertu de la stratégie multiculturaliste de la province.

Quatre établissements — le Musée des beaux-arts, le Musée royal de l'Ontario, la Collection McMichael d'art canadien et Science Nord — ont reçu des subventions de formation en communication interculturelle. L'objectif vise à améliorer les connaissances du personnel en matière de différences culturelles, ce qui permettra de mieux desservir une population diversifiée.

Le Musée des beaux-arts de l'Ontario

Le Musée des beaux-arts de l'Ontario possède la plus riche collection d'oeuvres d'art de la province. Au nombre des réalisations de 1988-1989, citons l'exposition de portraits de Hans Holbein, tirés de la collection de la reine que conserve le château de Windsor, et celle des carnets de croquis de Picasso. Le Musée dispense un large éventail de programmes éducatifs, depuis les séries de conférences jusqu'aux visites de groupes scolaires. Le nombre de visiteurs a été cette année de 464 000 personnes, soit une augmentation de près de 20 pour 100.

La troisième et dernière étape du programme d'expansion du Musée est en bonne voie. L'achèvement de ce projet, prévu pour le début des années 1990, doublera la superficie des aires d'exposition et améliorera les locaux affectés aux réserves, à l'administration et aux services.

La Commission des biens culturels

En vertu de la Loi sur les biens culturels de l'Ontario, les municipalités ont le pouvoir de classer comme historiques certains monuments et certaines zones. La Commission des biens culturels tient des audiences lorsqu'il y a opposition aux classements municipaux et revoit les décisions du ministère en matière de permis et de sites archéologiques.

Le programme d'investissements dans l'industrie cinématographique apporte son appui financier à des productions comme *Where the Spirit Lives*, avec Michelle St. John (à gauche) et Ann-Marie McDonald.

CJRT-FM

CJRT-FM est la station de radio éducative et culturelle de l'Ontario; elle est exempte de publicité. Près de la moitié du financement annuel de la station est assurée par les dons de particuliers et d'entreprises.

La programmation se compose d'émissions de musique classique, de jazz et de folklore, d'émissions d'information et de participation relatives aux arts ainsi que de cours de niveau élevé, donnant droit à des crédits ou purement culturels. Cette année, on y a traité de questions d'actualité, dans le cadre de séries éducatives telles que "Native People Speak" et "Ethnic Relations"; l'émission "Science Journal" prend pour thème l'environnement.

Le ministère a engagé trois millions de dollars dans des immobilisations réparties sur une période de trois ans, pour permettre à CJRT d'aménager des bureaux et des studios dans le tout nouveau centre des communications de l'Institut polytechnique Ryerson.

La Collection McMichael d'art canadien

La Collection McMichael d'art canadien est le seul grand musée d'art du pays qui se voue uniquement à l'art canadien. Elle renferme le plus précieux ensemble d'oeuvres du Groupe des Sept et de leurs contemporains, de même que d'excellentes oeuvres autochtones, notamment inuit.

Le musée offre divers programmes éducatifs, pour tous les groupes d'âge; il dirige des programmes de recherche et tient des expositions spéciales, comme celle de cette année, par exemple, en l'honneur du 90e anniversaire de naissance de A.J. Casson. La fréquentation se chiffre, pour 1988-1989, à près de 152 000 visiteurs, soit une augmentation de 10 pour 100.

Une loi a été déposée en janvier 1989, afin de faire passer le conseil d'administration de la Collection McMichael de neuf à 17 membres et de réaffirmer la vocation canadienne de la collection.

Un énorme squelette de rorqual, pesant deux tonnes et mesurant 23 mètres, domine le bâtiment de l'exposition Science Nord.

Le Conseil des Arts de l'Ontario

Le Conseil des Arts de l'Ontario célébrait, en avril 1988, son 25e anniversaire, c'est-à-dire un quart de siècle de participation à la rapide évolution des arts en Ontario. Au moment de la formation du Conseil en 1963, l'Ontario ne comptait que 17 organismes de nature artistique. Aujourd'hui, le Conseil prête son concours à plus de 350 organismes et à 2 100 artistes créateurs actifs.

En mars 1988, le Conseil présentait un plan quinquennal destiné à soutenir ce rythme de développement. Une grande campagne d'information, en 1988-1989, a fait connaître à la population de la province les réalisations artistiques et l'évolution des arts au cours des vingt-cinq dernières années, tout en faisant ressortir les besoins et défis auxquels ils font face aujourd'hui.

La Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne

La Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne (SDICO) a, en 1988-1989, été l'objet d'un rigoureux examen de réévaluation, dont elle est sortie triomphante. Pendant ses trois années d'exploitation, la Société s'est acquis une réputation de soutien intelligent à la production cinématographique dans toutes ses étapes, depuis la rédaction du scénario jusqu'à la vente, en passant par la production et la distribution.

Cette année, la Société a investi plus de 6,1 millions de dollars dans 184 projets ontariens de télévision et de cinéma, qui ont un budget global de 38,8 millions de dollars. De plus, le programme de mise en valeur des extérieurs a aidé à attirer dans la province des équipes de tournage canadiennes et étrangères, dont l'apport a été de 204,5 millions de dollars et de 2 600 années-personnes d'emploi.

La Fondation du patrimoine ontarien

La Fondation du patrimoine ontarien est chargée de la conservation, de la protection et de la promotion du riche patrimoine ontarien; elle doit aussi favoriser une participation accrue du public aux activités orientées en ce sens. La Fondation est dirigée par un conseil d'administration formé de particuliers et l'exécution de ses programmes est confiée au personnel du ministère.

Les initiatives de la Fondation recouvrent la sauvegarde et la gestion du patrimoine provincial et l'octroi de subventions pour la restauration de monuments, la réalisation de projets archéologiques ainsi que la recherche et la publication en histoire.

Cette année touchent à leur fin les travaux de restauration de deux bâtiments torontois notables : le complexe des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (il s'agit de la restauration de théâtre la plus ambitieuse jamais entreprise au Canada) et la Maison George Brown (résidence d'un des Pères de la Confédération, à laquelle on a restitué son style d'origine et qu'on a réaménagée pour répondre aux besoins d'aujourd'hui).

L'éducation en matière de patrimoine a fait un bond important avec la production par la Fondation d'une série de bandes vidéo à des fins de formation à l'intention des comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture. Ces bandes vidéo contribueront à l'établissement de normes d'excellence pour les travaux de conservation locaux.

La Fondation participe à la conservation, en un seul domaine, du patrimoine naturel de l'escarpement du Niagara. Une bonne partie de l'escarpement devant rester propriété privée, la Fondation subventionne un programme visant à encourager la participation personnelle des propriétaires à l'effort de protection du patrimoine. Il s'agit d'une initiative con-

jointe avec le Comité du patrimoine naturel, coalition de 28 organismes des secteurs tant privé que public.

Cette année, une exposition d'oeuvres de la collection d'art Firestone a fait une tournée très appréciée en Europe de l'Est. Les 31 tableaux avaient été choisis de façon à refléter le caractère multiculturel du Canada. La collection Firestone comprend plus de 1 400 peintures, sculptures et dessins, et elle a été offerte à la Fondation par la famille Firestone en 1972.

Le village Lang Centry, l'un des nombreux musées historiques vivants qui parsèment l'Ontario.

La sauvegarde du patrimoine des autochtones

On a inauguré en 1988-1989 un programme de subventions à la formation d'autochtones en archéologie. Les participants acquièrent ainsi une expérience pratique de la direction de travaux sur le terrain.

De plus, la fondation culturelle Ojibwa de l'île Manitoulin a reçu une subvention pour son projet de sauvegarde de la langue. On a mis à profit les données recueillies sur les coutumes, les traditions et la philosophie du peuple Anishnabe dans la préparation de trousses éducatives conçues pour l'enseignement de la langue dans les écoles.

Études historiques de l'Ontario

Cet organisme à but non lucratif a pour mission de constituer une série d'ouvrages, de bon niveau et de lecture intéressante, sur les premiers ministres de l'Ontario et d'appuyer un programme de recherche et de rédaction sur l'histoire de la province. Deux livres ont paru cette année : *A Profusion of Spires — Religion in Nineteenth Century Ontario*, de John Webster Grant, et *Schooling and Scholars in Nineteenth Century Ontario*, de Susan E. Houston et Alison Prentice.

Le Centre des sciences de l'Ontario

Le Centre des sciences de l'Ontario a mis au point une approche pratique d'acquisition des connaissances scientifiques et technologiques. Outre des expositions informatives et novatrices, il offre tout un éventail de programmes éducatifs de tous niveaux, dont une présentation scolaire itinérante.

Le Centre constitue une attraction touristique de choix et son Science Circus, présenté à l'étranger par des missions commerciales ontariennes, lui a valu une renommée mondiale. Cette année, l'exposition sur les sports, présentée en français et en anglais et qui illustre le rapport entre sports et science, a remporté un succès tel qu'elle a été prolongée jusqu'en octobre 1989.

Les Jardins botaniques royaux

Les Jardins botaniques royaux, situés dans la région d'Hamilton-Burlington, se vouent à l'avancement des sciences et de la conservation dans le règne végétal. Ce domaine, d'une superficie de 800 hectares, est une attraction touristique majeure, qui a reçu cette année plus d'un million de visiteurs.

Grâce au concours du ministère, l'organisme a, en 1988-1989, amorcé la restauration des jardins Monserrate, au Portugal. Six jeunes horticulteurs canadiens, formés en Ontario, se sont rendus au Portugal pour un stage de travaux pratiques de 22 semaines. Le projet favorise les relations avec l'étranger et diversifie la formation des spécialistes en horticulture, dont le besoin est si grand.

Le Musée royal de l'Ontario

Le Musée royal de l'Ontario est le deuxième musée en importance d'Amérique du Nord. Il a pour mandat de mener des recherches qui repousseront les limites du savoir et de diffuser ce savoir par tous les moyens possibles.

En 1988-1989, le nombre des visiteurs du Musée a fait un bond de 24 pour 100, pour atteindre le chiffre de 1,4 million. Parmi les principales expositions, notons celle qui portait sur les trésors de la Terre sainte de même qu'une exposition animée sur les dinosaures.

Un programme de réaménagement des salles est en cours, dans le cadre du Programme de développement culturel fédéral-provincial. La réouverture des galeries européennes devait avoir lieu au cours de l'année 1989.

Science Nord

Sis à Sudbury, le musée Science Nord dispense un programme bilingue de nature scientifique et technologique, qui met l'accent sur l'environnement nordique. Outre la présentation d'activités éducatives et d'expositions qui incitent à la participation, le centre fait explorer la mine Big Nickel, qui fait descendre les visiteurs sous terre, et le Sentier de la découverte, circuit par autocar dans le bassin minier de la région. Depuis son ouverture en 1984, le musée est devenu une attraction touristique considérable.

L'organisme a reçu une augmentation budgétaire d'un million de dollars devant lui permettre d'engager un nombre accru de moniteurs en sciences et d'autres employés et de raffermir sa position clé d'établissement culturel dans le Nord de l'Ontario.

TVOntario

Réseau de télévision consacré à l'éducation, TVOntario s'est taillé une réputation internationale par la production d'émissions éducatives, qu'il exporte dans 50 pays.

Le service de langue française de l'organisme, la chaîne française, est le seul médium électronique ontarien de langue française qu'on puisse capter dans toute la province. TVO possède aussi un service de langue anglaise et diffuse les débats de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Cette année, TVO a reçu des fonds supplémentaires de 4,5 millions de dollars en vue d'un élargissement de sa programmation, principalement par la production d'une série d'émissions fondée sur les programmes d'études et destinée aux élèves de l'élémentaire et du secondaire.

DIVISION DES COMMUNICATIONS

Renforcement du réseau des communications

Le réseau des communications est le système nerveux central d'une économie de pointe. Les communications modernes relient les communautés isolées aux grands centres urbains, fournissent un médium d'expression culturelle, contribuent à la compétitivité de l'industrie et, à une échelle plus large, réunissent en un village global les diverses sociétés.

Le ministère oeuvre dans le but d'aider les Ontariens à pleinement profiter des avantages de la société de l'information, tout en renforçant le rôle de leadership de la province dans les communications, aux plans national et international. Il s'efforce de stimuler la croissance économique, d'encourager l'efficience et l'efficacité du réseau des communications et fait en sorte que les Ontariens aient un accès raisonnable aux services de communication à des tarifs abordables.

Dans le cadre de cette mission, le

ministère a des interlocuteurs nombreux : grandes entreprises et industries, telles Bell Canada et Northern Telecom, réseaux téléphoniques indépendants et petits fabricants de logiciels. Ses activités sont toujours dans l'intérêt des Ontariens qui consomment produits et services de communications.

Une force économique et culturelle : la radiotélédiffusion

Nos systèmes de diffusion et de câblodistribution sont des voies privilégiées de partage de la culture, du savoir et de l'information. En transmettant des images avec une instantanéité inconnue jusqu'ici, ces puissants médias dotent les Canadiens de l'ère moderne d'une voix qui leur est propre.

Ces secteurs sont aussi une source d'activité économique. Les systèmes privés de diffusion et les services de câblodistribution donnent du travail à plus de 9 000 résidents de l'Ontario et génèrent des revenus annuels de plus de 800 millions de dollars.

Le ministère veille à la surveillance des tendances sur les plans des politiques et des techniques et formule la position ontarienne, de façon à influer sur les décisions du gouvernement fédéral en matière de politiques et de réglementation.

Le premier grand musée consacré à la technologie des communications, à Brantford.

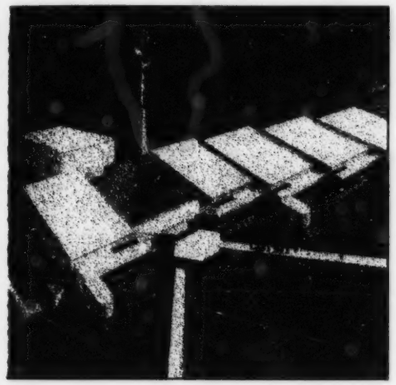

Extension des services de télédiffusion dans le Nord de l'Ontario (ESTNO)

L'accès aux signaux de diffusion est essentiel à une pleine participation à la société moderne. Le Programme d'extension des services de télédiffusion dans le Nord de l'Ontario (ESTNO) relevant du ministère étend le réseau de câblodistribution dans le Nord afin d'offrir aux résidents un meilleur choix d'émissions de télévision.

L'ESTNO subventionne l'aménagement des réseaux de câblodistribution dans les petits centres du Nord, souvent mal desservis. Jusqu'ici, près de 10 000 ménages ont eu accès à la câblodistribution. En plus des émissions ordinaires de télévision, les réseaux de câblodistribution transmettent celles des chaînes anglaise et française ainsi que les débats de l'Assemblée législative de TVOntario.

Dans les régions où la câblodistribution n'est pas rentable, l'ESTNO subventionne l'installation de réémetteurs à faible puissance, qui amplifient la portée des signaux de TVO, y compris pour la diffusion des débats de l'Assemblée. Si une collectivité en exprime le désir, le signal de Radio-Canada est aussi retransmis.

Dépôt d'une nouvelle loi sur la diffusion

La Loi fédérale, sur la radiodiffusion adoptée en 1968, sert de guide dans la réglementation et l'exploitation des réseaux de diffusion et de câblodistribution au Canada. Cette année, le ministère s'est abondamment exprimé sur la nouvelle loi proposée par le gouvernement fédéral, qui trace la voie à la radiotélédiffusion du XXIe siècle. De façon générale, l'Ontario a donné son appui au projet de loi, qui était à l'ordre du jour lors de l'annonce des élections en 1988.

La loi actuelle restreint la définition de la diffusion à la transmission aérienne. Le ministère a accueilli favorablement la définition plus large du projet de loi, qui tenait compte des innovations technologiques considérables survenues entre temps. L'Ontario souscrivait aussi aux dispositions relatives au contenu canadien de la production et de la distribution et à l'exigence voulant que tous et chacun des partenaires du réseau — que ce soit Radio-Canada, les diffuseurs privés ou les entreprises de câblodistribution — fassent leur part dans la réalisation de ces objectifs.

Le mémoire du ministère soulignait l'urgence d'un certain nombre de changements majeurs, en rapport notamment avec le rôle des câblodistributeurs et les pouvoirs en matière de prise de décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La plus grave préoccupation émise par l'Ontario, dont les inquiétudes sont d'ailleurs partagées, avait pour cause les nouveaux pouvoirs accrus dont la version initiale du projet de loi proposait de doter le cabinet fédéral. Ces craintes ont ultérieurement été apaisées par des modifications au projet de loi. Le ministère compte exprimer ses vues de nouveau lorsque le gouvernement fédéral déposera un nouveau projet de loi à l'automne 1989.

Le ministère apporte aux progrès de la technologie des communications par satellites.

L'Ontario plaide sa cause à Ottawa

Le ministère intervient fréquemment auprès du CRTC sur des questions de diffusion. Ainsi, cette année, l'Ontario a plaidé pour un accroissement du contenu canadien diffusé par les services de télévision payants et discrétionnaires, lors de l'audience du CRTC sur le renouvellement des permis pour ces services. À cette occasion, l'Ontario a de nouveau exprimé son appui à l'égard de l'introduction de services à facturation selon consommation.

Une autre question débattue au CRTC cette année a été la réglementation des systèmes de réception télévision par antenne parabolique collective. Ces systèmes, qui emploient une antenne parabolique collective pour capter et distribuer les signaux de télévision constituent une solution de rechange au câblage dans les immeubles d'appartements et les hôtels, par exemple. Le CRTC a adopté bon nombre des recommandations du ministère, qui est favorable à une concurrence équitable de la câblodistribution par les systèmes à antenne parabolique.

Étude sur la radio communautaire

La radio communautaire joue un rôle important dans l'accès équitable aux services de diffusion et représente un moyen de sauvegarde de la langue, de la culture et du patrimoine de différents groupes de la société. Les stations communautaires sont dirigées par des organismes à but non lucratif; elles opèrent généralement dans des régions isolées, francophones ou autochtones, ou encore sur des campus collégiaux ou universitaires. Ces services s'en remettent fortement aux bénévoles et recrutent souvent des auditeurs fidèles, que dessert mal le réseau conventionnel.

Cette année, le ministère a parrainé deux études, qui ont réuni de précieuses données sur l'évolution de la radio communautaire. Différentes solutions sont à l'étude pour renforcer cet intéressant secteur.

Avènement de la fibre optique

La fibre optique est une technologie à évolution rapide; au moyen du laser et du câble optique, elle atteint une capacité de transmission sans aucune commune mesure avec celle des lignes de communication conventionnelles. C'est ainsi qu'il est possible de transmettre simultanément la voix, l'image et d'autres données par une simple fibre, du diamètre approximatif d'un cheveu. Cette perspective soulève des questions complexes et extrêmement intéressantes pour les industries de l'informatique, de la câblodistribution et des télécommunications.

Le ministère a mis en train l'évaluation de l'incidence de la fibre optique sur la réglementation de l'exploitation des services téléphoniques et de câblodistribution et de ses répercussions pour les usagers du réseau des communications.

L'explosion des télécommunications se poursuit

La révolution des télécommunications s'est amorcée au Canada lors de la construction du premier réseau télégraphique entre Hamilton et Toronto, en 1846, et elle se poursuit. Aujourd'hui, les Canadiens peuvent parler à leurs correspondants étrangers en appuyant sur quelques touches et transmettre des copies de documents quasi instantanément — et de nouveaux produits et services tels que la numérotation abrégée et la téléphonie cellulaire font constamment leur apparition.

Par son leadership et la composition de ses politiques, le ministère fait valoir les intérêts de plus en plus vitaux des usagers des télécommunications, des secteurs commercial ou résidentiel, de l'Ontario. Il s'efforce également d'appuyer les entreprises novatrices de l'industrie ontarienne des télécommunications.

Vers une politique nationale des télécommunications

En 1988-1989, le ministère a continué à participer aux activités conjointes des gouvernements fédéral, provinciaux et des territoires visant à la mise au point d'une politique nationale des télécommunications. Une approche à l'échelle nationale simplifierait effectivement l'accès au réseau et serait très avantageuse pour les fabricants, vu l'adoption de normes pour l'ensemble du marché intérieur.

Cette année, un groupe de travail fédéral-provincial-territorial, où était représenté l'Ontario, a publié un rapport sur la concurrence dans les services téléphoniques interurbains. Le groupe de travail a revu les résultats des études antérieures et en a ordonné plusieurs autres. Le rapport de synthèse a été présenté au ministre délégué aux Communications pour l'aider à formuler la politique gouvernementale sur cette question d'importance nationale.

Le ministère a aussi fait connaître sa réaction à l'énoncé de la politique du gouvernement fédéral sur les directives émises quant aux entreprises de télécommunications de type I (comme Bell Canada, qui est propriétaire et exploitante de son propre réseau interprovincial) et de type II (les fournisseurs de services qui emploient des installations louées des entreprises de type I). Ce document soulevait des questions à portée nationale, telles que le système de classification des entreprises, les exigences posées à la propriété et les critères d'admissibilité.

La nécessité d'une politique nationale en la matière se fera sans doute plus pressante à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada quant à la compétence fédérale dans le domaine des télécommunications.

Ouvrir la voie au RNIS

Le Réseau numérique à intégration de services (RNIS) part d'une idée relativement simple — c'est-à-dire l'obtention des signaux de télévision, de téléphone et d'ordinateur par l'intermédiaire d'une seule prise. Cette année, le ministère a présenté un mémoire au Comité consultatif du secteur privé sur le RNIS, formé par le gouvernement fédéral.

L'Ontario a formulé des suggestions devant favoriser une introduction et un développement harmonieux de cette technologie au Canada. L'objectif est de veiller à ce que les consommateurs aient accès au RNIS dès son entrée sur le marché et que les fournisseurs canadiens soient prêts à saisir cette occasion.

Protection du consommateur

Par ses fréquentes interventions auprès du CRTC, le ministère cherche à assurer aux Ontariens l'accès à un éventail raisonnable de services de télécommunications, à des prix équitables.

Bell Canada projette des dépenses d'immobilisations de près de 11 milliards de dollars de 1988 à 1992 — injection massive de capitaux qui fera faire un bond à l'économie mais qui pourrait aussi faire monter les tarifs. Le ministère a participé aux travaux du CRTC sur le programme de construction de 1988, pour veiller à ce que restent rationnels l'envergure et le rythme des projets de Bell.

D'autres interventions ont porté sur des questions telles que les impôts différés, la compatibilité des appareils téléphoniques avec les prothèses auditives ainsi que la revente et le partage des services interurbains.

Publications à l'intention du consommateur

Le Guide des communications de l'Ontario 1988 offre aux consommateurs, aux étudiants, aux investisseurs et aux gens d'affaires un guide à jour des produits et services disponibles dans la province dans les domaines de la diffusion et des télécommunications. Le ministère a révisé le guide cette année et en a distribué plus de 1 500 exemplaires à des particuliers et à des bibliothèques de la province.

De plus, un projet spécial du ministère a, cette année, facilité l'accès des services gouvernementaux aux handicapés auditifs. Il s'agissait d'une enquête sur les dispositifs de télécommunication à l'intention des sourds en usage dans l'administration ontarienne et la réalisation d'un répertoire pour le compte de la Société canadienne de l'ouïe.

Appui accordé à une industrie en plein essor

Notre industrie des télécommunications est parmi les plus dynamiques du monde et c'est l'une des réussites hors pair de l'Ontario. L'expansion continue de ce secteur critique est un impératif pour le ministère.

Deux facteurs qui seront déterminants pour l'avenir de l'industrie sont l'investissement en recherche et développement et la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée. Cette année, le ministère a dirigé des études internes sur ces deux questions afin de se préparer à promouvoir les intérêts du secteur des télécommunications conjointement avec d'autres ministères.

Les télécommunications sont par définition un domaine mondial; aussi le ministère surveille-t-il de près la scène internationale. Cette année, on a accordé une attention toute particulière aux négociations d'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui, pour la première fois, se penche sur la réglementation du commerce des services, dont les télécommunications.

Le ministère s'est aussi activement intéressé à l'Union internationale des télécommunications, un organisme auquel adhèrent 166 pays et qui surveille l'interconnexion entre les réseaux de télécommunication dans le monde entier.

Les communications à la pointe du progrès technologique

Puisque l'industrie des communications est à l'avant-garde du progrès technologique, l'avenir économique de l'Ontario dépendra des percées que pourront effectuer nos pionniers des communications. Le ministère apporte son aide à la recherche et au développement dans les télécommunications et dans les autres secteurs de pointe par un service de consultation technique et la mise sur pied de projets pilotes.

Liaison satellite pour les ambulances aériennes

La technologie des satellites a trouvé une application heureuse dans le service des ambulances aériennes de l'Ontario, grâce aux efforts conjoints du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du ministère de la Santé, de Communications Canada et du secteur privé. Ce projet permettra de mieux desservir certaines régions isolées du Nord de l'Ontario en permettant aux ambulanciers de consulter, en cours de vol, les spécialistes des centres hospitaliers.

Toujours cette année, on a conçu et réalisé une antenne orientable, destinée aux appareils servant d'ambulances aériennes. Le véhicule muni d'une antenne orientable n'est plus soumis aux manoeuvres d'orientation normalement nécessaires pour capter les signaux. Cette réalisation suscite un vif intérêt dans les milieux de l'aviation du monde entier.

Une délégation suédoise visite le centre de contrôle des télécommunications de CNCP à la tour du CN.

Aménagement de systèmes d'information

Le ministère des Transports a rationalisé l'affectation de ses équipes d'entretien grâce à un système informatisé de renseignements sur la météo et sur la circulation routière mis au point par le personnel du ministère de la Culture et des Communications. Ce système sert aussi à la transmission de bulletins météorologiques à la Police provinciale de l'Ontario et à divers postes de radio.

Le ministère a aussi lancé cette année un réseau de communications vidéotex à l'intention des employés du ministère des Transports. Accessible depuis des kiosques spéciaux répartis dans le complexe Downsview, le réseau affiche les postes disponibles au ministère, des informations intéressant les employés et d'autres données utiles.

Formulation de normes

Pour soutenir le rythme des progrès technologiques, l'Ontario doit prendre une part active à l'établissement des normes techniques dans l'industrie des télécommunications. Le ministère représente la province au sein de plusieurs comités sur les normes, dont le Groupe d'intérêt canadien sur le système ouvert, qui se penche sur l'interconnexion des produits informatiques de diverses entreprises en communications.

La réussite sur les marchés mondiaux

L'exportation est le secteur de loin le plus rentable du développement technologique. Cette année, le ministère a donc appuyé les efforts des entreprises de communications ontariennes dans la conquête des marchés internationaux.

Des pourparlers ont eu lieu avec la direction de l'aviation civile australienne ainsi qu'avec le consul et l'attaché commercial du Canada en Australie en vue de la promotion des systèmes ontariens de briefing météo pour l'aviation et de communication par satellite pour ambulances aériennes. Plusieurs produits ontariens — dont le système informatisé de renseignements sur la météo et sur la circulation routière et le terminal téléphonique à grande mobilité (station terrestre portative) — ont été exposés à l'EXPO COMM CHINA '88.

COMMISSION ONTARIENNE DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Réglementation des réseaux téléphoniques indépendants

Ce sont des réseaux téléphoniques indépendants qui assurent l'accès aux services de télécommunication modernes à un grand nombre d'Ontariens. Dans le Nord de la province, en fait, ces réseaux indépendants desservent 30 pour 100 de la population.

La Commission ontarienne des services téléphoniques (COST), organisme relevant du ministère, réglemente les 30 réseaux téléphoniques indépendants de la province, conformément aux dispositions de la Loi sur le téléphone.

Entrée en vigueur des nouvelles modalités de service

De nouvelles modalités de service uniformisées pour les réseaux indépendants et leurs clients sont entrées en vigueur sur ordonnance de la Commission en novembre 1988. Le ministère, les entreprises et la COST ont conjointement préparé un plan directeur, qui aura pour effet d'uniformiser les pratiques commerciales et le service à la clientèle dans toute l'industrie.

Étude conjointe avec le Québec

Tout au long de 1988, la COST et l'organisme québécois correspondant, la Régie des Télécommunications du Québec, ont étudié l'entente devant réglementer le partage des communications entre Bell Canada et les réseaux téléphoniques indépendants dans les deux provinces. Le rapport de l'étude conjointe sur l'entente et la tarification de l'interurbain a été publié en février 1989.

Les responsables de l'étude ont cherché à sonder l'opinion publique en publiant des annonces dans les journaux et en invitant plus d'une centaine d'organismes à s'exprimer. L'enquête a porté sur les dispositions actuellement en vigueur et les solutions de rechange possibles quant au partage des revenus entre Bell Canada et les entreprises indépendantes au chapitre de l'interurbain. L'une des questions principales a été la proposition de Bell visant à la révision de la tarification des communications locales et interurbaines et ses répercussions.

Accessibilité

En vertu de la Loi sur le téléphone, la Commission a le mandat de recevoir les plaintes des clients quant à la qualité du service, aux tarifs et aux politiques de gestion de leur réseau téléphonique. En 1988, quelque 160 interventions, plaintes et demandes de renseignements ont été reçues. De plus, la Commission a fait l'examen de l'application de tarifs généraux par cinq réseaux téléphoniques, étude qui a demandé une importante participation du public.

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services en français, des préposés sont disponibles pour répondre en français aux demandes de renseignements, et des services de traduction sont offerts à toutes les étapes des audiences publiques dans les régions désignées de langue française.

DIVISION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Gestion novatrice

Le ministère met en oeuvre une politique de gestion interne novatrice par le partage des services avec le ministère des Affaires civiques, mesure qui a l'avantage de comprimer les frais et de restreindre les dépenses. La Division des finances et de l'administration, la Direction de la commercialisation et de l'information ainsi que le coordonnateur des Services en français du ministère de la Culture et des Communications sont au service des deux ministères.

Réseau de services régionaux

Les deux ministères se partagent un réseau de bureaux régionaux qui servent de points d'accès à leurs programmes respectifs et fournissent aussi des services de consultation. Les conseillers affectés à ces 14 centres facilitent la collaboration avec les organismes communautaires, les municipalités et les autres interlocuteurs de façon à tirer le meilleur parti possible des ressources gouvernementales.

Voici quelques exemples illustrant les activités des services régionaux pendant l'exercice 1988-1989 :

• Dans la région Ouest, les conseillers des services régionaux se sont entendus avec leurs homologues du ministère du Tourisme et des Loisirs pour formuler un plan de culture et loisirs pour la ville de Windsor. Le personnel a également contribué à arrêter les critères de planification d'un centre culturel polyvalent dans la région de Leamington-South Essex.

• Des représentants de groupes éducatifs et culturels du Nord-Ouest de l'Ontario ont formé un comité de liaison pour améliorer leurs rapports avec les organismes culturels de la province. Des conseillers des services régionaux ont participé aux travaux du comité, qui a l'intention de tirer un meilleur parti des programmes de liaison et de rayonnement des organismes.

• Le personnel des centres régionaux de l'Est a aidé à organiser trois ateliers à l'intention des membres des comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture, afin de mieux les préparer à leur rôle de promotion du patrimoine local.

• À Toronto, des conseillers régionaux ont assuré au centre artistique communautaire de Cabbagetown l'appui financier du ministère pour l'achat et la réfection d'un immeuble qui abritera un centre permanent de prestation pour les programmes culturels et récréatifs à l'intention des enfants défavorisés de la ville.

Planification en matière de ressources humaines

Dans les deux ministères, des plans généraux en matière de ressources humaines ont été dressés, conformément aux directives des Stratégies de renouvellement, à l'échelle de toute l'administration. Les plans formulent trois objectifs : revitalisation (afin que la fonction publique reflète mieux la composition de la population ontarienne); redéploiement (afin de faciliter l'accès aux postes de la fonction publique); et modification du profil de l'organisation (qui sera celui d'une gestion de haut calibre et d'un milieu de travail de qualité).

Campagne de diffusion auprès des groupes cibles

La politique d'équité d'emploi de la fonction publique de l'Ontario se propose cinq groupes cibles — les femmes, les francophones, les autochtones, les minorités raciales et les personnes handicapées. Cette année, le bureau de l'équité d'emploi du ministère a mis au point un programme d'information et de recrutement qui donnera lieu à la formation d'un réseau de diffusion auprès des groupes cibles. Pour soutenir cet effort, on a publié une brochure d'information qui renferme la description abrégée de tous les postes des deux ministères.

Également en 1988-1989, on a terminé l'analyse des exigences d'ordre physique de tous les postes des deux ministères, pour faciliter le recrutement de personnes handicapées. En outre, des ateliers sur la communication interculturelle ont aidé à sensibiliser tous les membres du personnel à la diversité culturelle dans leur milieu de travail.

ANNEXE I

Pour l'exercice clos au 31 mars 1989

Programmes	Dépenses	Recettes
Administration interne	10 924 590 $	3 670 758 $
Conservation du patrimoine	17 792 938 $	171 160 $
Développement culturel et établissements culturels	153 571 620 $	3 059 798 $
Communications	3 223 266 $	341 $
Bibliothèques et information communautaire	41 601 917 $	11 733 $
Soutien aux immobilisations et services régionaux	29 210 292 $	83 $
Total	**256 324 623 $**	**6 913 873 $**

ANNEXE II

Programmes et sphères d'activités	Dépenses
Administration centrale	1 470 914 $
Services financiers	1 195 026 $
Fournitures et services de bureau	2 732 351 $
Services du personnel	1 429 213 $
Services d'information	1 679 462 $
Services juridiques	514 918 $
Services de vérification	511 107 $
Élaboration des systèmes	1 357 022 $
Traitement versé à la ministre en vertu de la *Loi sur le Conseil des ministres*	30 094 $
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la *Loi sur le Conseil des ministres*	4 483 $
Total des dépenses pour l'administration interne	**10 924 590 $**
Programme de conservation du patrimoine	
Archives	3 115 449 $
Administration du patrimoine	14 677 489 $
Total des dépenses pour la conservation du patrimoine	**17 792 938 $**
Développement culturel et établissements culturels	
Soutien aux arts	12 443 783 $
Industries et organismes culturels	118 083 856 $
Centre des sciences de l'Ontario	15 337 262 $
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	7 706 719 $
Total des dépenses pour le développement culturel et les établissements culturels	**153 571 620 $**
Communications	
Administration	2 526 679 $
Réglementation	612 681 $
Immobilisations et construction	83 906 $
Total des dépenses pour les communications	**3 223 266 $**
Bibliothèques et information communautaire	
Services de bibliothèque	40 283 038 $
Information communautaire	1 318 879 $
Total des dépenses pour les bibliothèques et l'information communautaire	**41 601 917 $**
Soutien aux immobilisations et services régionaux	
Installations communautaires	26 474 217 $
Services régionaux	2 736 075 $
Total des dépenses pour le soutien aux immobilisations et les services régionaux	**29 210 292 $**

ANNEXE III

Personnel classifié pour l'exercice clos au 31 mars 1989

Bureau de la ministre	0
Bureau du sous-ministre	7
Direction des services d'information et de la commercialisation	13
Archives publiques de l'Ontario	57
Centre des sciences de l'Ontario	207

Division de la culture

Bureau de la sous-ministre adjointe	4
Industries et organismes culturels	9
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	4
Direction des arts	15
Direction des bibliothèques et de l'information communautaire	19
Direction du patrimoine	67

Division des finances et de l'administration

Bureau de la sous-ministre adjointe	5
Direction de la vérification interne	10
Services régionaux	53
Direction des finances	24
Direction des ressources humaines	21
Direction des services et des systèmes de gestion	43
Services juridiques	1

Division des communications

Bureau du directeur exécutif	9
Direction de la radiodiffusion et de la câblodistribution	11
Direction des télécommunications	16
Commission ontarienne des services téléphoniques	10
Total	**605**

Publié par le ministère de la Culture et des Communications
Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Province de l'Ontario, Toronto, Canada

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990

ISSN 0840-7193
D2245 03/90 6M

Ministère de la Culture et des Communications
Ontario

Christine E. Hart
Ministre